COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
CASTELRENAUDAIS

RAPPORT D'ACTIVITÉ

2022

Autrèche | Auzouer-en-Touraine | Château-Renault | Crotelles | Dame-Marie-les-Bois
La Ferrière | Le Boulay | Les Hermites | Monthodon | Morand | Neuville-sur-Brenne
Nouzilly | Saint-Laurent-en-Gâtines | Saint-Nicolas-des-Motets | Saunay | Villedômer

www.cc-castelrenaudais.fr

SOMMAIRE

L'INSTITUTION 06

LES MOYENS HUMAINS ET FINANCIERS 12

LA STRATÉGIE ET PROSPECTION ÉCONOMIQUE 18

L'ATTRACTIVITÉ TOURISTIQUE 30

LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE 34

FRANCE SERVICES 36

L'ENVIRONNEMENT 38

LA PETITE ENFANCE 42

L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE 45

LE CENTRE AQUATIQUE CASTEL'EAU 49

LE TRANSPORT SCOLAIRE 54

LA COMMUNICATION 56

ÉDITO

UN BILAN D'ANNÉE 2022 TRÈS POSITIF QUI TÉMOIGNE DU DYNAMISME ET DE L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE AVEC UNE VOLONTÉ DES ÉLUS DE S'INVESTIR DANS DE NOUVEAUX PROJETS, AU SERVICE DES HABITANTS, DES ENTREPRISES ET DES ARTISANS.

L'année 2022 a été marquée, sur le plan national par la sortie de la crise sanitaire, la guerre en Ukraine, l'accélération du réchauffement climatique, les pénuries énergétiques et alimentaires qui ont mis le pays face à des défis sans précédent.

Notre Communauté de Communes n'a pas été épargnée par cette crise. C'est pourquoi, face à une inflation galopante et la crise énergétique qui impactent considérablement le budget, les élus ont décidé de poursuivre les investissements en direction des habitants, des acteurs économiques et touristiques.

Sur le plan économique, le territoire, fort de ses 6 zones d'activités et plus de 6 000 emplois, continue son développement pour accueillir des investisseurs d'envergure comme GLP et Intersport. Rappelons qu'à la clé plus de 300 emplois seront créés d'ici 2024.

Nous continuons également à aider les petites entreprises, artisans et commerçants à travers un dispositif financier qui a permis en 2022 d'accompagner 10 entreprises pour un investissement total de 26 000€. Pour maintenir ce dynamisme économique et être au plus près des entreprises, la Communauté de Communes organise régulièrement des rencontres thématiques à travers des ateliers d'information, des cafés RH, des salons ou encore des journées connexions entre entreprises. Toutes ces actions participent au développement, au dynamisme et à l'attractivité du territoire.

Par ailleurs, face à l'urgence climatique, la Communauté de Communes s'est engagée à soutenir les producteurs locaux à travers des actions concrètes : un dispositif d'aides à l'investissement, la réalisation d'un guide des producteurs mais aussi des vidéos de promotion pour mettre en valeur des Femmes et des Hommes qui travaillent avec passion et qui s'engagent au quotidien pour une économie vertueuse qui contribue à la réduction de l'impact environnemental.

Sur le plan touristique, nous avons poursuivi nos actions en développant une offre avec 7 itinéraires cyclables et la poursuite des marchés gourmands. Nous avons également mis en place une nouvelle stratégie de communication, à travers un site internet, des publications diversifiées sur les réseaux sociaux et la mise en valeur de nos prestataires touristiques à travers des vidéos de promotion.

Sur le plan de la relance et de la transition écologique, nous avons poursuivi nos actions en faveur des communes du territoire. Ainsi, l'année 2022 a permis la réalisation d'une trentaine de projets sur l'ensemble des communes. Pour répondre à l'enjeu des mobilités douces, nous avons commencé l'élaboration d'un schéma directeur cyclable pour lequel nous avons reçu la labellisation AVELO 2.

Parmi les mesures qui ont été prises en 2022 en faveur des habitants, les élus ont fait le choix de maintenir ouvert le centre aquatique du Castel'eau toute l'année pour garantir aux usagers la continuité d'un service public de qualité. Ce service public, c'est aussi : France services, le pôle petite enfance ou encore le transport scolaire.

Ce rapport d'activité montre notre capacité, grâce au travail des élus et des agents, à faire face pour réaliser le projet politique ambitieux que nous nous sommes fixés.

Brigitte **DUPUIS**
Présidente de la Communauté de
Communes du Castelrenaudais

- L'INSTITUTION -

16
communes

17 000
habitants

377
km2

1 000
entreprises

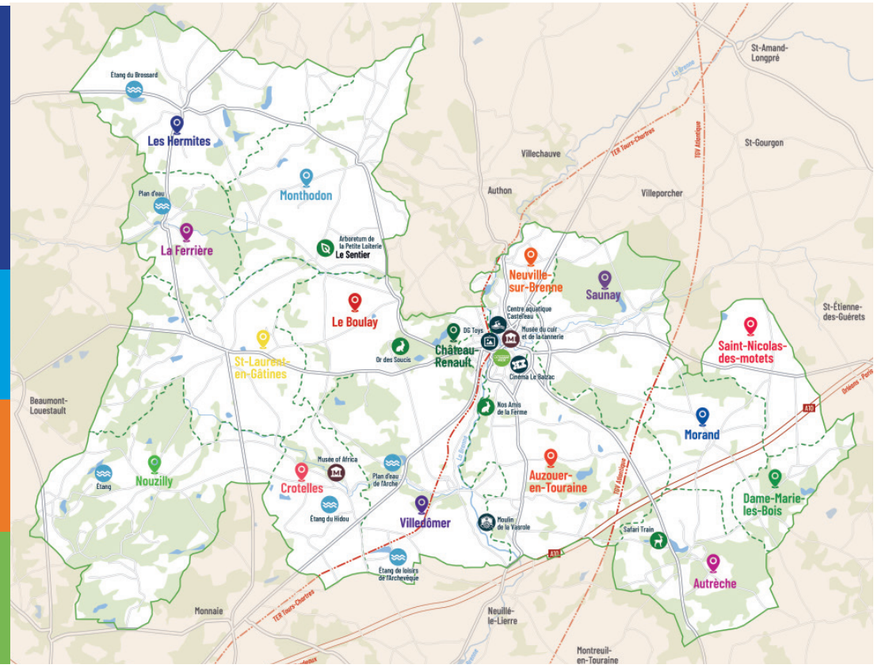

- LE FONCTIONNEMENT -

Le conseil communautaire assure par ses délibérations, l'administration de la Communauté de Communes. À cette fin, il dispose de ses compétences en lien avec les statuts de la Communauté de Communes et exerce les attributions prévues par les textes législatifs ou réglementaires en vigueur.

Le conseil communautaire a délégué certaines de ses compétences au bureau communautaire qui exerce les attributions qui lui sont déléguées dans le respect des règles statutaires.

1
Présidente

5
Vice-Présidents

18
Membres du bureau

31
Conseillers communautaires

- LES ASSEMBLÉES DÉLIBÉRANTES -

Le bureau communautaire et le conseil communautaire se réunissent régulièrement pour débattre et délibérer sur des projets.

Pour cela, il est nécessaire que le quorum soit atteint (la moitié des conseillers communautaires plus un membre).

Les décisions sont prises à la majorité des suffrages exprimés.

En 2022, le bureau et le conseil communautaire se sont réunis 12 fois.

19
Délibérations en bureau communautaire

148
Délibérations en conseil communautaire

- LES ÉLUS -

PRÉSIDENTE
Brigitte **DUPUIS**
Maire de Château-Renault

1er VICE-PRÉSIDENT
Marc **LEPRINCE**
Maire de La Ferrière
Territoire - Urbanisme - Habitat
Mobilités - Petite enfance

2ème VICE-PRÉSIDENT
Gino **GOMMÉ**
Maire de Neuville-sur-Brenne
Patrimoine communautaire
Travaux - Centre aquatique intercommunal

3ème VICE-PRÉSIDENT
Patrice **POTTIER**
Maire du Boulay
Intercommunalité - Solidarité
Mutualisations - Enfance jeunesse

4ème VICE-PRÉSIDENT
Fabien **HOUZÉ**
Adjoint au maire d'Auzouer-en-Touraine
Stratégie de développement économique - Tourisme - Commerce

5ème VICE-PRÉSIDENT
Alain **DROUET**
Maire des Hermites
Environnement, Finances, Ressources Humaines

-Les membres du conseil communautaire -

AUTRÈCHE	Jocelyne DEFEINGS,
AUZOUER-EN-TOURAINE	Jean-Claude BAGLAN, Fabien HOUZÉ, Chantal AVENET, Odile LANDRY,
CHÂTEAU-RENAULT	Brigitte DUPUIS, Fernand GARCIA, Corinne GUILLAUT, Alain PELÉ, Sylvie GANNE, Evelyne HAURY, Smaïl ABERKANE, Gaëlle POUPIN, Yves ROUSSEAU, Philippe PÉANO,
CROTELLES	Véronique BERGER,
DAME-MARIE-LES-BOIS	Jocelyne PETAY,
LA FERRIÈRE	Marc LEPRINCE,
LE BOULAY	Patrice POTTIER,
LES HERMITES	Alain DROUET,
MONTHODON	Frédéric LAUGIS,
MORAND	Joël DENIAU,
NEUVILLE-SUR-BRENNE	Gino GOMMÉ
NOUZILLY	Joël BESNARD, Annick REITER,
SAINT-LAURENT-EN-GÂTINES	Isabelle SÉNÉCHAL, André DAGUET,
SAINT-NICOLAS-DES-MOTETS	Béatrice VERWAERDE,
SAUNAY	Catherine DATTÉE,
VILLEDÔMER	Chantal GONZALEZ-BOURGES, Denis SEYNAEVE.

- Les compétences exercées -

- DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE -

Animation économique « Réussir en Castelrenaudais », aide aux entreprises, immobilier d'entreprises, gestion des parcs d'activités, création et maintien des commerces de proximité.

- AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE -

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal, instruction des demandes d'autorisation du droit des sols, gestion et suivi d'un Programme Local de l'Habitat (PLH) - OPAH-RU.

- ENVIRONNEMENT -

Ordures ménagères, Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC), gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations.

- PETITE ENFANCE -

Aménagement, entretien, gestion et animation des équipements en matière de multi accueil, crèche familiale, Relais Petite Enfance (RPE).

- TRANSPORT -

Organisation de circuits de transports scolaires, transport des écoles vers l'équipement aquatique, le cinéma et les entreprises.

- AIDES AUX ASSOCIATIONS -

Soutien financier aux associations ayant pour objectif le maintien d'une activité cinématographique ou pour l'apprentissage de la musique.

- FRANCE SERVICES -

Accompagnement aux démarches administratives dématérialisées.

- GENS DU VOYAGE -

Aménagement, entretien et gestion de l'aire d'accueil.

- VOIRIE -

Entretien de la voirie des zones d'activités, entretien sur l'itinéraire cyclable Jacquaire.

- TOURISME -

Promotion du tourisme, des animations locales et des chemins de randonnée.

- ACTION MÉDICO SOCIALE -

Construction, aménagement, entretien et gestion d'une maison de santé pluridisciplinaire.

- POLITIQUE SPORTIVE -

Gestion, entretien et fonctionnement de l'équipement aquatique Castel'eau.

- POLITIQUE CULTURELLE -

Entretien et gestion de la salle de cinéma Le Balzac.

- NUMÉRIQUE -

Contribution à l'installation du très haut débit.

- GENDARMERIE -

Aménagement et entretien de la gendarmerie de Château-Renault.

- L'accueil de la Communauté de Communes -

1
Personne

10 069
Personnes reçues à l'accueil

8 495
Appels téléphoniques

L'hôtesse d'accueil de la Communauté de Communes du Castelrenaudais dirige les usagers, transfère les appels téléphoniques ; elle est aussi à l'écoute des usagers et leur apporte les renseignements nécessaires sur divers sujets.

En tant qu'agent polyvalent, elle gère également le prêt du matériel communautaire aux communes (scène mobile, barnums, grilles d'exposition, barrières) , elle apporte aussi un soutien administratif à la chargée de mission Transition Ecologique au niveau de la Commission Intercommunalité, Solidarité et Mutualisation.

En l'absence de l'agent en charge des ordures ménagères, elle répond aux différentes questions sur le fonctionnement des levées et de la facturation.

En cas de déménagement et/où emménagement, elle remplit les fiches de situation, récupère les pièces justificatives pour les personnes n'ayant pas la possibilité d'effectuer ces démarches sur internet. Elle assure également des missions administratives en cas de besoin.

RÉCAPITULATIF ANNUEL ACCUEIL PHYSIQUE ET TÉLÉPHONIQUE 2022

Mois	Transport scolaire		Service OM			SMICTOM		France Services		CCCR		TOTAL PAR MOIS		CUMUL PAR MOIS	
	Appel	accueil	Sacs Jaunes	Appels OM	Accueil OM	Appels	Accueil	Appels	Accueil	Appels	accueil	Appels	Accueil	Appel	Accueil
JANVIER	45	7	16	115	64	394	119	125	204	429	297	1105	721	1105	721
FEVRIER	25	5	12	236	112	117	35	90	190	411	290	879	649	1984	1370
MARS	43	6	5	216	79	83	22	116	237	421	388	896	752	2880	2122
AVRIL	23	9	24	102	55	36	26	125	219	369	266	659	601	3539	2723
MAI	36	12	5	78	28	37	33	156	275	451	279	760	638	4299	3361
JUIN	94	48	6	101	42	50	21	112	250	441	359	804	729	5103	4090
JUILLET	97	53	11	78	52	40	23	97	223	398	300	712	665	5815	4755
AOÛT	92	44	4	457	124	51	28	121	195	223	209	946	607	6761	5362
SEPTEMBRE	96	24	7	278	86	21	24	121	257	397	348	896	752	7657	6114
OCTOBRE	54	13	1	84	45	32	17	134	236	408	379	697	692	8354	6806
NOVEMBRE	30	9	1	101	46	28	22	114	226	381	287	646	601	9000	7407
DÉCEMBRE	46	98	12	193	112	39	27	189	401	624	525	1069	1088	10069	8495
TOTAL	681	328	104	2039	845	928	397	1500	2913	4953	3927	10069	8495		

- Les projets et actions 2022 -

Lancement de la saison touristique de la maison du tourisme

Réunion d'entreprise avec Pôle Emploi

Signature de l'acte de vente GLP

Aménagement de la zone d'activité à Autrèche

Fin des travaux au commerce des Hermites

Fête de fin d'année au Multi accueil

Lancement du schéma directeur cyclable

Passage de La course cycliste : la Roue Tourangelle

Soirée Aquaciné au centre aquatique Castel'eau

- Les marchés publics -

En 2022, **8 marchés** ont été signés avec des entreprises.

- **6** marchés de prestations de services dont 3 de maîtrise d'œuvre pour un total de **424 910 € HT**,
- **2** marchés de travaux pour un total de **1 421 532€.**

Au total, les marchés de la Communauté de Communes ont représenté un volume d'environ **1 846 442€ HT**.

- LES MOYENS HUMAINS ET FINANCIERS -

- LES EFFECTIFS -

48 agents au 31 décembre 2022.

Les recrutements en 2022 ont concerné :

- Un animateur France Services,
- Un assitant RH,
- Des instructeurs des droits des sols,
- Un chargé de mission développement touristique et évènementiel,
- Un éducateur de jeunes enfants,
- Un agent d'accueil et d'entretien,
- Un assistant d'accueil et d'animation de la petite enfance.

Répartition des agents par âge et sexe

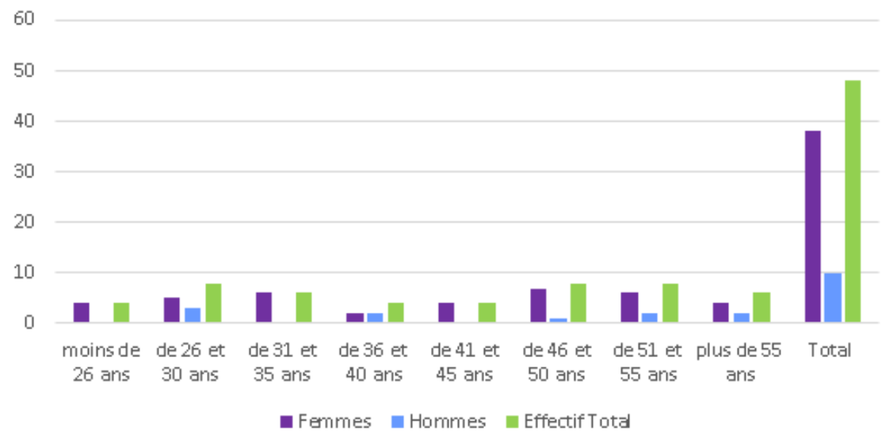

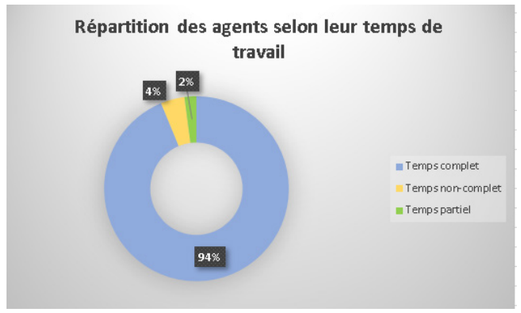

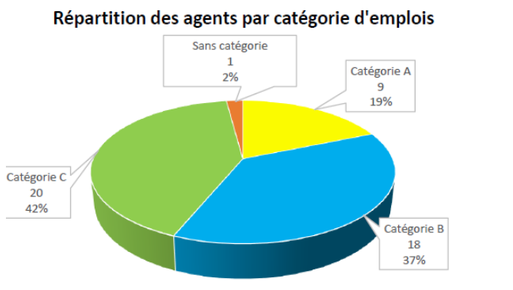

- LA FORMATION -

En 2022

- 21 agents ont bénéficié au moins d'une session de formation (environ 44 % des agents).
- Les agents ont suivi 67 jours et demi de formation.

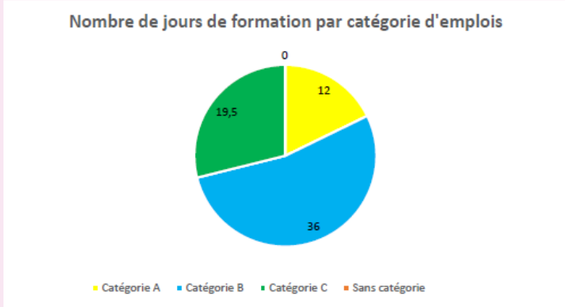

- LES ABSENCES -

16 agents ont été absents au cours de l'année 2022 au titre de la maladie ordinaire, de l'accident de travail, de longues maladies ou de longue durée, de la maternité ou de la paternité ou au titre des autorisations d'absences.

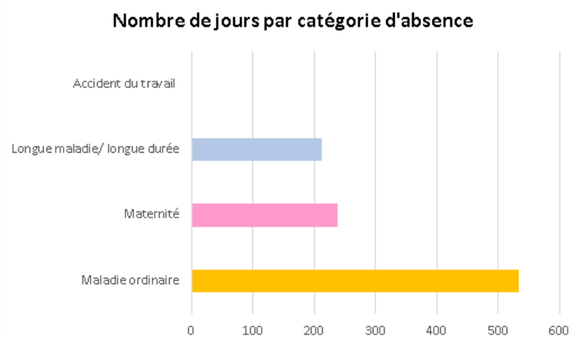

- LES SERVICES DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMNUES -

DIRECTRICE GÉNÉRALE DES SERVICES
Pascale **BONNAMY**

SECRÉTARIAT DE LA PRÉSIDENCE ET DE LA DIRECTION
Nathalie **FOUCTEAU**

CHARGÉE DE COMMUNICATION
Véronique **PAISANT**

DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT
Jérôme **VAUGOYEAU**

PÔLE RESSOURCES

ADMINISTRATION

ACCUEIL
Vanessa **BRUNEAU**

SERVICES GÉNÉRAUX - AAGV

ASSISTANTE
Nathalie **FOUCTEAU**

FINANCES - AFFAIRES GÉNÉRALES

CHARGÉE DE MISSION
Christèle **DESLIS**

GESTIONNAIRE COMPTABLE
Odile **MANARIN**

GESTIONNAIRE COMPTABLE
Véronique **SOYER**

RESSOURCES HUMAINES

RESPONSABLE
Laetitia **LEJEUNE**

APPRENTIE RH
Flavie **RALE**

ASSISTANTE DE PRÉVENTION
Christèle **DESLIS**

ORDURES MÉNAGÈRES (REDEVANCE)

GESTIONNAIRE ADMINISTRATIVE
Vanessa **CARTON**

FRANCE SERVICES

ANIMATEURS
Philippe **BLANCHEMIN**
Angèle **CHARLAIS**
Karine **SAINSARD**

CRTE - MOBILITÉS MUTUALISATION - PAT

Svetlana **VENTROUX**

PÔLE ÉQUIPEMENT AQUATIQUE

DIRECTRICE
Maryne **AMMANN**

CHEF DE BASSIN
Barthélémy **FRAPARD**

RÉGISSEUSE PRINCIPALE
Peggy **DEVOS**

ACTIVITÉS AQUATIQUES

CHEF DE BASSIN
Barthélémy **FRAPARD**

MAÎTRES NAGEURS SAUVETEURS
Gatien **AYMARD**
Valentin **BENOIST**
Hugues **LAMBERT**
DJAMEL **CHATIR**

ACCUEIL - CAISSE - ENTRETIEN

RESPONSABLE
Peggy **DEVOS**

AGENTS D'ACCUEIL ET D'ENTRETIEN
Nathalie **REDOUTÉ**
Isabelle **LAMBERT**

PÔLE PETITE ENFANCE ENFANCE JEUNESSE

RESPONSABLE
Carine **VIAU**

MULTI-ACCUEIL

DIRECTRICE
Marielle **MONTREUIL**

ENFANCE - JEUNESSE

DIRECTEURS
Guy-Ange **KOUADIO**

Delphine **MORON**
Anne-Sophie **MARTIN**
Laetitia **BROSSILLON**
Sylvie **LETEURTRE**
Delphine **POIRIER**
Cécile **MARGUERIE**

OXYGÈNE

DIRECTEUR
Renaud **AYMARD**

RELAIS PETITE ENFANCE

DIRECTRICES - ANIMATRICES
Nathalie **JACQUOT**
Lou **TORNIER**

PÔLE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

ASSISTANTE DE PROJETS
Myriam **JAMONNEAU**

TRANSPORT SCOLAIRE

CONTRÔLEUR
Pascale **MOUSSAOUI**

DÉVELOPPEMENT URBAIN ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

PROJETS URBAINS - ADS AMÉNAGEMENT - HABITAT
MARIE **LARDEAU**

PROJETS URBAINS - ADS AMÉNAGEMENT - HABITAT
Yasmine **EL ARCHI**

OPÉRATION DE REVITALISATION COMMERCE - TOURISME

CHARGÉES DE MISSION
Myriam **JAMONNEAU**
Léa **MARCELLIN**

MARCHÉS PUBLICS - PATRIMOINE COMMUNAUTAIRE - TRAVAUX

CHARGÉES DE MISSION
Elsa **DELAVAULT**
Noémie **MAKSYMOWYCZ**

SERVICES TECHNIQUES ENTRETIEN DES LOCAUX

RESPONSABLE
Noémie **MAKSYMOWYCZ**

AGENTS TECHNIQUES
Didier **AUGÉ**
Donovan **BAUDRY**

- LES FINANCES -

- LES FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2022 -

- Des dépenses énergétiques en augmentation (contexte inflationniste),
- L'achèvement de la réhabilitation des 2 commerces des Hermites,
- La vente d'un terrain aménagé (GLP) et la signature d'un compromis de vente (Intersport) à Porte de Touraine,
- Le lancement d'une étude structurelle sur les tanneries,
- Le lancement des études patrimoniales pour l'eau potable, l'assainissement et les eaux pluviales,
- L'installation de volets au pôle de la petite enfance,
- La réhabilitation de l'aire d'accueil des gens du voyage,
- La fermeture de la crèche familiale (août 2022),
- Le travail sur la prise de compétence enfance-jeunesse au 1er janvier 2023.

- SYNTHÈSE DE L'EXÉCUTION BUDGÉTAIRE 2022 -

		Dépenses	Recettes	Résultat de 2022	Résultat antérieur	Résultat de clôture 31/12/2022
Fonctionnement	Budget Général	7 634 515,10 €	8 373 486,36 €	738 971,26 €	3 291 553,34 €	4 030 524,60 €
	Budget Immeubles de rapport	381 303,61 €	487 828,16 €	106 524,55 €	172 247,00 €	278 771,55 €
	Budget Zones d'activités	1 881 190,23 €	1 846 730,40 €	-34 459,83 €	915 029,81 €	880 569,98 €
	FONCTIONNEMENT GLOBALISÉ	9 897 008,94 €	10 708 044,92 €	811 035,98 €	4 378 830,15 €	5 189 866,13 €
Investissement	Budget Général	586 141,54 €	748 762,17 €	162 620,63 €	2 063 805,58 €	2 226 426,21 €
	Budget Immeubles de rapport	593 291,19 €	319 536,93 €	-273 754,26 €	199 660,63 €	-74 093,63 €
	Budget Zones d'activités	3 276 798,72 €	1 841 693,12 €	-1 435 105,60 €	-1 245 548,28 €	-2 680 653,88 €
	INVESTISSEMENT GLOBALISÉ	4 456 231,45 €	2 909 992,22 €	-1 546 239,23 €	1 017 917,93 €	-528 321,30 €

- LES DÉPENSES -

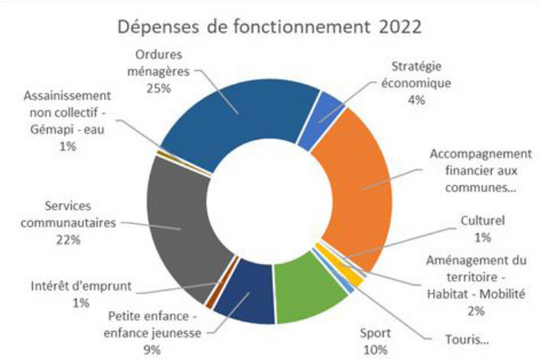

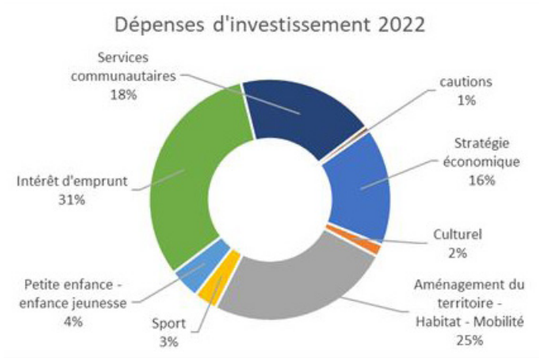

- LES RECETTES -

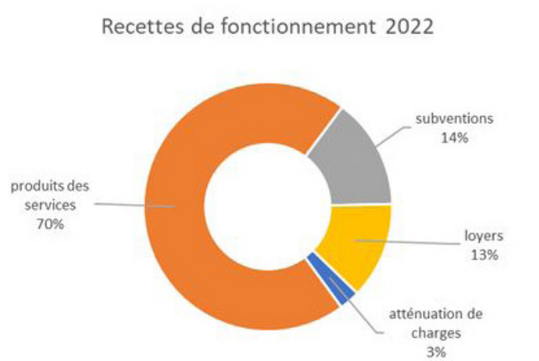

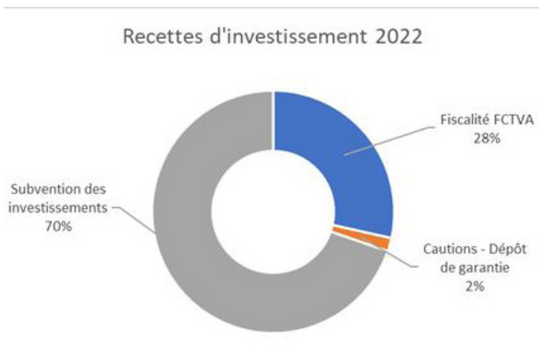

- LES EMPRUNTS -

En 2022, la Communauté de Communes n'a pas contracté d'emprunt nouveau.

Le remboursement des emprunts a concerné **5 emprunts à taux fixe** (bâtiment industriel AMPI, Maison de santé pluridisciplinaire, gendarmerie (caserne et logements) et centre aquatique intercommunal) : **168 087,40 €** en remboursement du capital et 82 393,68 € en intérêts (soit 14,72 € par habitant).

Le remboursement de l'emprunt pour le bâtiment industriel AMPI s'est achevé le 25/12/2022.

L'encours de la dette est de **2 836 346,64 €** au 31/12/2022 avec une extinction totale en 2038.

La Communauté de Communes garantit **8 emprunts de bailleurs sociaux** à hauteur de 35% (encours du montant garanti au 1/01/2023 : 430 518,64 € avec une extinction totale en 2048).

- LA FISCALITÉ -

En 2022, la fiscalité a été modifiée en prévision de la réalisation des 6 grands axes du projet de territoire validé le 21 septembre 2021 :

- Taux CFE (Cotisation Foncière des Entreprises) : 23,58 %
- TASCOM (Taxe sur les surfaces commerciales) : coefficient multiplicateur : 1,05
- Taux TFNB (Taxe Foncière Non Bâtie) : 1,59 %
- Taux TFB (Taxe Foncière Bâtie) : 2,75 %
- Taxe TH (Taxe habitation) : taux figé à 8,71 % (résidences secondaires et contribuables non exonérés)

- L'ACCOMPAGNEMENT FINANCIER AUX COMMUNES -

Les attributions de compensation :
1 747 997,24 €

Le fonds national de péréquation des ressources communales et intercommunales (FPIC) :
312 270 € (répartition de droit commun).

- STRATÉGIE ET PROSPECTION ÉCONOMIQUE -

Le pôle Développement territorial a pour rôle d'assurer les conditions favorables à l'accueil de nouvelles activités et le bon développement des professionnels du territoire. Les leviers d'action de la Communauté de Communes du Castelrenaudais sont l'accompagnement individuel et collectif des entreprises, la gestion du foncier-immobilier, la politique du commerce, l'emploi et l'animation.

Le service développement économique est une porte d'entrée pour toutes les entreprises ayant une demande ou un projet sur le territoire.

TERRITOIRE D'INDUSTRIE GRAND EST TOURAINE

CHIFFRES CLÉS DE L'ANNÉE 2022

- **980 000€** de subventions obtenues par les entreprises au titre du fonds d'accélération Territoires d'Industrie,
- **25 040€** d'aides obtenues pour la réalisation d'études (Banque de Territoires et LEADER),
- **70** entreprises visitées,
- **20** accompagnements personnalisés,
- **4** cafés RH,
- **1** DEFI Opé Prod,
- **680** abonnés LinkedIn,
- **270** publications,
- **15** entreprises visitées dans le cadre de Touraine Terre de Réussite,
- **3** actions locales sur l'écologie industrielle et territoriale,
- **9** événements partenaires avec la représentation du TIGET,
- **1** COTECH,
- **1** COPIL bilan à mi-parcours du programme.

- LES FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2022 -

SIGNATURE D'UNE NOUVELLE FICHE ACTION : aide en ingénierie pour les Communautés de Communes par la Banque des Territoires

RECRUTEMENT ET PRISE DE POSTE DE L'ANIMATEUR DU PROGRAMME D'ACTIONS, chargé d'assurer la définition, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation du dispositif

Création d'un groupe de travail « **LA PLACE DES FEMMES DANS LES MÉTIERS INDUSTRIELS** »
- Mettre en avant les talents féminins de l'industrie pour susciter des vocations et encourager les femmes vers le secteur industriel

RÉALISATION DE VIDÉOS « parlons d'industrie » avec le Cercle Digital
- Témoignages de jeunes en formation, chefs d'entreprises, salariés, sur l'industrie d'aujourd'hui

VISITES D'ENTREPRISES du TIGET dans le cadre de l'action « Touraine Terre de Réussite » initiée par le MEDEF

TEMPS FORTS SUR LA SEMAINE DE L'INDUSTRIE en novembre
- Café RH chez Radiall sur la thématique de la « place des femmes dans l'industrie », échange de bonnes pratiques, en présence du député Daniel LABARONNE
- Publication de vidéos « parlons d'industrie » sur les réseaux sociaux

RÉALISATION D'UNE ÉTUDE DE CALIBRAGE POUR LA CRÉATION D'UN SERIOUS GAME pour faire découvrir l'industrie aux jeunes avec le soutien du Pays Loire Touraine

PARTICIPATION À DES WEBINAIRES ET ÉVÈNEMENTS, notamment la formation « chefs de projet Territoires d'Industrie » organisée par l'ANCT et la Banque des Territoires.

VEILLE, ÉVÈNEMENTS ET FORMATIONS dans le cadre de la mission
- Sur les thématiques importantes liées aux fiches action (écologie industrielle et territoriale, 4G 5G, innovation, formation, culture industrielle, attractivité...).
- Sur les appels à projet, appels à manifestation d'intérêt en lien avec les projets d'entreprises et du territoire.

DÉVELOPPEMENT DE LA COMMUNICATION
- Création d'un réseau de partenaires susceptibles de faire rayonner le territoire
- Développement de la page LinkedIn existante
- Création de la chaine YouTube et publication de vidéos « Parlons d'Industrie »
- Travail sur un site internet gratuit
- Valorisation des actions du TIGET auprès d'un maximum de médias et mise en place d'une revue de presse

INITIATION D'UNE DÉMARCHE EIT
(Ecologie Industrielle et Territoriale)
- Communauté de Communes du Val d'Amboise et CCI : matinée sur le thème des économies d'énergie
- Communauté Touraine Est Vallées : petit déjeuner sur le thème des économies d'énergie
- Communauté de Communes : rencontre sur l'énergie et sur le covoiturage en entreprise
- Communication sur les aides en matière de transition écologique et sur la crise de l'énergie.

REQUALIFICATION DES FRICHES
- Documents de présentation des friches pour les territoires
- Etude pour un appel à projet commun en 2023.

- LES ZONES D'ACTIVITÉS -

Le territoire du Castelrenaudais est doté de 6 parcs d'activités avec des terrains disponibles à des prix attractifs et qui peuvent répondre à tout type d'entreprise, qu'elle soit artisanale, industrielle, de service et même dans le domaine de l'innovation. La Communauté de Communes aménage les parcs d'activités pour recevoir et faciliter l'activité des entreprises. Elle s'occupe, en particulier de viabilisation de terrains, de la voirie, des espaces verts, du haut débit.

6 zones d'activité communautaires

1 312 entreprises
(Source SIRENE)

+ de 6 000 emplois

Parc Industriel Ouest à Château-Renault / Le Boulay, avec une superficie totale de 30 ha. Au regard de sa situation géographique, des prestations offertes et de la qualité des espaces, ce parc d'activités est au niveau de ceux des grandes villes.

Les Pressaudières à Saint-Laurent-en-Gâtines, en priorité destiné aux entreprises en lien avec l'agriculture, les matières premières et la biomasse.

Parc Industriel Nord à Château-Renault, entre A10 et A28, 18 ha à proximité immédiate de Château-Renault.

Parc Porte de Touraine à Autrèche, situé à l'échangeur A10, une première phase de 8,5 ha quasiment occupée. Près de 20 ha disponibles dès 2020.

L'Imbauderie à Crotelles, 5 ha idéalement situés aux portes de l'aire urbaine tourangelle et le long de la RD910 vers Tours Nord.

La Pâquerie à Villedômer, 6,5 ha visible depuis la RD 910 qui emploie plus de 70 salariés.

- ZOOM - PARC D'ACTIVITÉS PORTE DE TOURAINE À AUTRÈCHE -

Après 35 années d'émergence jusque dans les années 2010, et plusieurs années d'études, de prospection, de réflexions d'aménagement et de premières implantations, 2022 est l'année de la concrétisation pour le Parc d'Activités Porte de Touraine-A10 à Autrèche.
Les deux premières phases de viabilisation ont permis l'implantation des entreprises CORDIER, TSE, CHARTIER, FLV, AT2E, CTI PROCESS, MECATIG, WAPZ SPORT puis COGIR – EXA COMPTA et enfin TOLIM qui emploient aujourd'hui une centaine de salariés.
Engagés en matière de développement et de création d'emplois locaux, les élus communautaires et communaux ont poursuivi les efforts de recherche de nouvelles entreprises et l'aménagement du Parc d'activités plébiscité par les entreprises.

LA ZAC N°2 POUR PRÉVOIR L'IMPLANTATION DE LSL-INTERSPORT

Entamé depuis mi 2021, le projet d'implantation d'INTERSPORT devrait se concrétiser avec un démarrage des travaux envisagé dès septembre 2023.
En effet, l'ensemble des démarches, études et dossiers relatifs à la ZAC n°2 a été conduit conjointement par la Communauté de Communes du Castelrenaudais, la Commune d'Autrèche et par l'entreprise Intersport en partenariat étroit avec les services de l'État, de la Région-Centre Val de Loire et du Département.

Ce travail collectif doit ainsi permettre la construction d'une plateforme logistique moderne et d'un centre de formation intégré pour les salariés du groupe.
Le démarrage des travaux est envisagé en 2023 pour une mise en service au premier semestre 2024.

L'AMÉNAGEMENT DE LA ZAC N°1 ET L'IMPLANTATION PRÉVUE DE GLP

Soucieux d'aménager les zones d'activités de façon raisonnée et rationnelle, les élus du territoire ont attendu d'avoir des prospects d'entreprises sérieux avant d'envisager les aménagements.

L'objectif étant d'adapter les aménagements et notamment la création de voiries et de réseaux au plus près des besoins.

Conscients de l'importance d'intégrer au mieux le Parc d'activités, les volets paysagers et environnementaux ont été particulièrement travaillés et soignés.

GLP, DES BÂTIMENTS D'ACTIVITÉS BIENTÔT DISPONIBLES

Déjà implantée sur de nombreux sites en Région parisienne ou dans le couloir rhodanien notamment, la société GLP, spécialisée dans l'immobilier d'entreprises prévoit d'aménager, sur le Parc Porte de Touraine, 5 cellules de 12 000 m².

Ces bâtiments destinés à être loués à des entreprises vont répondre aux nombreuses demandes d'implantations.

Plus de 100 emplois sont envisagés à terme.

- LES BÂTIMENTS COMMUNAUTAIRES -

La Communauté de Communes est propriétaire de locaux professionnels qu'elle met à disposition des entrepreneurs.

Les **ateliers-relais** concrétisent la volonté d'adapter l'offre de locaux d'entreprises à la demande sur les territoires. L'objectif est de proposer des ateliers à louer. Il s'agit en premier lieu de location temporaire par un bail précaire de 23 mois. Cette formule permet le démarrage de l'entreprise avec la possibilité d'envisager une location plus pérenne ou la construction d'un bâtiment.

L'espace **« Renaudais Entreprises »**, 250 m² aménagés au 3ème étage du siège communautaire.

Ces locaux sont constitués de bureaux loués à des entreprises, mis à disposition des acteurs économiques et un espace de réunion équipé d'un système de visio-conférence ouvert à toutes les entreprises qui en font la demande.

Les **bâtiments d'activités communautaires** sont loués à des entreprises industrielles sur les zones d'activités du territoire.

Les **commerces communautaires** répartis sur les communes du territoire constituent des lieux de vie, d'échanges et de services essentiels pour les communes les plus rurales. La Communauté de Communes du Castelrenaudais a construit ou réhabilité des commerces de proximité qui sont ensuite loués à des gérants dynamiques au service de la population, tels que le café épicerie, point-poste de Dame-Marie-Les-Bois, les boulangeries de Nouzilly et Dame-Marie-Les-Bois, les épiceries de Saint-Laurent-en-Gâtines et des Hermites, le bar/restaurant des Hermites ou encore le salon de coiffure de Saint-Laurent-en-Gâtines.

La Communauté de Communes du Castelrenaudais a fait l'acquisition du bâtiment du **cinéma Le Balzac** à Château-Renault. Depuis, de nombreux travaux spécifiques au cinéma ont été réalisés, comme : les huisseries, la remise aux normes électriques et l'accessibilité. De lourds travaux de structure ont également été entrepris afin de pérenniser cet équipement communautaire. Un vaste chantier d'insertion a été mené concomitamment pour assainir et mettre en valeur ce bâtiment donnant sur la rue de la République.

Par ailleurs, le rez-de-chaussée du bâtiment situé côté rue de la République, représentant 350 m2, a intégralement été aménagé pour accueillir des activités associatives et économiques d'intérêt communautaire.

La radio Génération FM, bien connue des castelrenaudaises et castelrenaudais met en valeur le « Réussir en Castelrenaudais » avec des projets d'animation en lien avec le collège de Château-Renault et avec les entreprises locales.

La Croix-Rouge, et plus particulièrement la Vesti-boutique, occupe un des box proposés par la Communauté de Communes du Castelrenaudais.

Le secours populaire occupe depuis juillet 2022, un des box appartenant à la communauté de communes afin d'accueillir les bénéficiaires.

> L'objectif de ces lieux réhabilités est de contribuer à animer et à redynamiser cet espace de passage que constitue cette partie de la rue de la République.

- ZOOM - LES COMMERCES DE PROXIMITÉ AUX HERMITES -

Soucieuse du maintien des commerces dans les communes rurales qui sont autant de lieux de vie et de sociabilité, la Communauté de Communes du Castelrenaudais a souhaité intervenir sur la commune des Hermites pour pérenniser les deux derniers commerces de proximité du village : le bar/restaurant et l'épicerie.

Les travaux de rénovation intérieure et extérieure du bâtiment ont débuté en janvier 2022 pour se terminer en août 2022.

L'architecte en charge du projet est l'agence MAES située à Bléré.

Cette opération a été subventionnée par l'Etat, la Région Centre Val-de-Loire et le Conseil Départemental d'Indre-et-Loire.

Madame Sylvie SAGE gérante du bar / restaurant ouvrier « Ô Berges de la Démée » vous accueille du lundi au vendredi de 9h00 à 14h30.

Vous pouvez également la retrouver les dimanches matins sur le marché des Hermites.

Madame Dominique BERIGAUD gérante de l'épicerie « PROXI » vous accueille du mardi au samedi de 8h à 12h30 et de 16h à 19h, le dimanche de 8h à 12h – fermée le lundi.

Cette dernière vous propose différentes prestations, à savoir : épicerie - dépôt de pain – traiteur – retrait d'argent Crédit Agricole – Nouvelle république.

LE MONTANT TOTAL DE L'OPÉRATION S'ÉLÈVE À 410 518.40 € HT.

- LES SUBVENTIONS - Soutien aux artisans et commerçants

Le p'tit Pigma - Aide de 3 000€

La Communauté de Communes du Castelrenaudais a élaboré un dispositif expérimental, Renaudais Création Développement (R.C.D.), en lien avec la Chambre des Métiers et de l'Artisanat et la Chambre de Commerce et d'Industrie de Touraine, qui permet d'attribuer des aides aux entreprises du Castelrenaudais pour des acquisitions ou aménagements.

Ce dispositif s'adresse aux petites entreprises, commerçants et artisans.

La subvention est équivalente à 30% du coût d'investissement.

- 10 entreprises ont bénéficié du dispositif RCD Renaudais Création Développement en 2022 -

Nom de l'entreprise	Activité	Commune	Création Développement Reprise	Type d'Investissement	Subvention versée
SARL TRANSTURONE	Transport	Les Hermites	Création	Investissement	3 000,00 €
EURL FLEURIOT JARDIN	Aménagement paysager	La Ferrière	Création	Investissement	2 371,76 €
B MACONNERIE RENOV	Maçonnerie	St-Nicolas-des-Motets	Création	Investissement	3 000,00 €
LE P'TIT PIGMA'S	Restauration	Villedômer	Création	Investissement	3 000,00 €
SARL BAILLEU	Plomberie Chauffage	Saunay	Développement	Investissement	1 656,00 €
SUN FRUIT	Vente de fruits et légumes	Château-Renault	Reprise	Investissement	3 000,00 €
SAS SEBASTIEN ET SOPHIE	Ferme pédagogique	Villedômer	Création	Investissement	3 000,00 €
ASSISTANCE ENERGIES SERVICES	Entretien et dépannage des chaudières	Nouzilly	Développement	Investissement	1 662,47 €
LE P'TIT GOURMET	Restauration	Villedômer	Développement	Investissement	2 008,96 €
SARL DE TOUT BOIS	Menuiserie	St-Laurent-en-Gâtines	Développement	Investissement	3 000,00 €
				Total versé en 2022	**25 699,19 €**

Soutien aux Actions Collectives des Artisans et Commerçants (SOCAC)

La Communauté de Communes du Castelrenaudais a mis en place un dispositif destiné à soutenir les initiatives collectives portées par les artisans et commerçants locaux.

Ce type d'opération collective revêt un impact significatif sur la promotion des entreprises locales et leur savoir-faire, le dynamisme local, le lien social dans les communes du Castelrenaudais, la limitation de l'évasion commerciale.

5000 € de fonds annuels sont prévus pour cette opération.

En 2022, le Castelrenaudais n'a été sollicitée pour aucune opération.

Aide à l'immobilier d'entreprise en lien avec la Région-Centre Val de Loire

La Loi NOTRe n°2015-991 (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) votée le 7 août 2015, redéfinit les compétences des collectivités territoriales et modifie le droit des aides aux entreprises. Selon l'article 3 de la loi NOTRe, le bloc communal est désormais seul à détenir une compétence de plein droit en matière d'immobilier d'entreprise.

Par délibération du 11 février 2020, la Communauté de Communes du Castelrenaudais, désireuse de soutenir les projets de développement des entreprises implantées sur son territoire, a décidé, dans le cadre des nouvelles compétences que lui confère la loi NOTRe, de définir son règlement relatif aux aides à l'immobilier d'entreprise.

Dans ce cadre, la Communauté de Communes du Castelrenaudais intervient financièrement sur les projets immobiliers des entreprises dès lors que ce projet s'accompagne de création d'emplois.

Elle peut participer à hauteur de 10% des dépenses subventionnables pour les petites entreprises, à hauteur de 5% pour les moyennes et grandes entreprises, montant plafonné à 22 500 € sur tout le territoire communautaire, octroyée sous réserve de l'éligibilité, donc sous réserve de la création d'emplois et d'un investissement supérieur à 100 000€.

AVEC LE SOUTIEN DE LA RÉGION CENTRE VAL DE LOIRE

En 2022, La Communauté de Communes du Castelrenaudais a aidé 3 projets d'immobilier d'entreprise

LA FLORE DES JARDINS

Construction d'un bâtiment d'activités de 816 m² avec panneaux photovoltaïques, servant d'atelier et permettant le stockage de matériels et produits.

Investissement à 392 466,73 € HT
Aides comcom : 22 500 €
Aide Région : 22 500€

SCI CHR

Réfection de la toiture, le remplacement des fenêtres et des lumières ainsi que l'isolation d'un bâtiment de 8 000m² chez Davoise.

Investissement à 1 570 000 € HT
Aides comcom : 22 500 €
Aide Région : 22 500€

SCI 2KH

Construction d'un atelier de fabrication de remorques de 3 650 m² chez Mege Mounier, spécialiste des remorques depuis 1950.

Investissement à 2 702 500 € HT
Aides comcom : 22 500 €
Aide Région : 22 500€

Soutien à l'association du Cinéma Le Balzac

Considérant l'intérêt et la nécessité pour la population du territoire du Castelrenaudais de conserver une offre culturelle cinématographique, la Communauté de Communes s'est engagée à soutenir financièrement chaque année l'association « Le Balzac » en participant aux frais de personnel.

Par convention en date du 31 mars 2006, le montant de la subvention s'élève à 34 000 €/an.

En 2022, l'association le Cinéma Le Balzac a entrepris de faire à sa charge des travaux de rénovation des locaux : peinture, électricité.

Par ailleurs, la Communauté de Communes a accordé une subvention exceptionnelle d'un montant de 7 187,90 € correspondant au changement de l'écran de projection.

- COOPÉRATION ET PROMOTION ÉCONOMIQUE -

Petits déjeuners d'entreprises

Soucieux d'être au plus près des problèmes de terrain rencontrés par les entreprises de ses parcs d'activités, la Communauté de Communes du Castelrenaudais organise des rencontres sur les zones d'activités.

Le 22 juillet 2022, cette rencontre, organisée à l'heure du petit déjeuner dans l'entreprise ADM dans la ZA de la Pâquerie a permis d'aborder les problèmes quotidiens des entreprises. Mais les échanges ont aussi porté sur les nombreux projets de développement envisagés, comme autant de bonnes perspectives.

Atelier d'information sur la transmission d'entreprise

Transmettre son entreprise est un processus qui peut parfois être long et fastidieux si l'on n'est pas entouré d'experts dans ce domaine.

La Communauté de Communes du Castelrenaudais et la Chambre de Métiers et de l'Artisanat s'associent pour sensibiliser les chef(fe)s d'entreprises à préparer la cession de leur affaire.

Lors d'une matinée d'information le 7 mars 2022, une douzaine de dirigeants sont venus chercher des réponses sur les questions suivantes :

- Comment préparer l'entreprise à la vente ?
- Comment évaluer le fonds pour en déterminer le prix de vente ?
- Où trouver un repreneur ?
- Quels éléments remettre à un repreneur pour qu'il obtienne son financement?
- Quels éléments prendre en compte pour le dossier retraite ?

Au-delà de ces séances d'information, la CMA accompagne individuellement chaque dirigeant d'entreprise pour réaliser un état des lieux objectif de l'affaire à céder, si nécessaire en faire une évaluation et mettre en ligne une annonce sur le site ***www.transentreprise.com***

Opération Eco-défis des commerçants et artisans

Conformément à l'axe n°4 « Valoriser l'environnement et la transition écologique » de la convention signée entre la Communauté de Communes du Castelrenaudais et la Chambre des Métiers et de l'Artisanat d'Indre-et-Loire, l'opération « Eco-Défis des commerçants et artisans » est lancée en 2022.

Cette opération consiste à inciter les artisans et commerçants du territoire à s'engager à mettre en place certaines actions concrètes en faveur de l'environnement, à les accompagner et à les soutenir dans cet engagement, et à les valoriser par l'obtention d'un label.

Café RH Pôle Emploi pour les entreprises castelrenaudaises

Dans le cadre de l'accompagnement des entreprises, le Territoire d'industrie du Grand Est Touraine a organisé au sein de la Communauté de Communes, un café RH en partenariat avec le Pôle emploi Tours.

Monsieur Michel Gueguen a présenté aux entreprises du territoire les services et les outils disponibles pour les aider dans leurs recrutements.

Les 4èmes s'invitent en entreprises

Signature d'une convention entre le collège André Bauchant de Château-Renault, représentée par Mme Baroni, la Communauté de Communes avec M. Fabien Houzé , en charge des relations avec les artisans et industriels, et de l'Association des Industriels du Castelrenaudais (AICR) en la personne de son président Bernard Garnier pour permettre aux élèves des classes de 4ème de visiter quelques-unes des entreprises qui font le renom du Castelrenaudais comme Boinet, Rémy Garnier, Arche, Humery, Davoise etc.

Elles présenteront leurs activités aux élèves dans le cadre du programme Parcours d'Avenir afin de les aider à choisir une voie dans leurs études et peut-être susciter des vocations chez certains d'entre eux.

Salon objectif entreprendre

La Communauté de Communes du Castelrenaudais participe au salon Objectif Entreprendre, organisé par la CCI Touraine, sur le stand de Territoire d'industrie du Grand Est Touraine.

Il s'est déroulé les 9 et 10 juin 2022 à l'IAE, faculté des 2 lions à Tours et il avait pour objectif de guider les porteurs de projets, les créateurs d'entreprises dans la préparation et la réalisation de projet.

Le Castelrenaudais partenaire de la plateforme SHOP IN TOURAINE

Lancement de la plateforme de vente en ligne Shop in Touraine qui regroupe **173 commerces** et **42 000 produits**.

En adhérent à ce dispositif, impulsé par la CCI Touraine, la Communauté de Communes souhaite offrir, aux petites entreprises du Castelrenaudais qui le souhaitent, la possibilité de se lancer dans la vente à distance, dans le digital en minimisant les risques et avec une visibilité départementale.

Avec SHOP IN TOURAINE, nous poursuivons nos efforts pour aider nos entreprises, pour développer le local et la consommation en circuits-courts en Touraine et en Castelrenaudais.

Journée CONNEXIONS avec les artisans et commerçants du Castelrenaudais

Dans le cadre des «Journées Connexion Artisans», Monsieur Gérard Bobier, Président de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat d'Indre-et-Loire, en partenariat avec Monsieur le député Daniel Labaronne et de Madame Brigitte DUPUIS, Présidente de la Communauté de Communes ont organisé une visite d'entreprises pour aller à la rencontre des artisans qui dynamisent le territoire.

AU PROGRAMME :
- Café bar le Lurton
- Karine Fleurs
- Biscuiterie Ouro
- Ets Grosleron
- Aac couverture
- AG4D
- Charpentier Gousselot
- Atelier ADM tôlerie
- La mesure d'acier

Renaudais Création Développement - Agriculture, un dispositif d'aides unique en son genre

En 2021, les élus du Castelrenaudais, en lien avec les services de l'État, ont créé, à titre expérimental en Indre-et-Loire, un Fonds de Soutien Agricole Local s'élevant à 25 060 €.

Son objectif est de soutenir les investissements des agriculteurs du Castelrenaudais, pour développer la vente directe, la transformation sur les exploitations et les circuits courts dans une dimension collective.

Il est précisé que le taux maximal d'aide est de 25% et que le montant ne peut être inférieur à 800 euros ni supérieur à 2 000 euros.

- En 2022, La Communauté de Communes du Castelrenaudais a aidé 2 projets RCD-Agriculture -

La Fromagerie de Lucie
- 2 000 € -

Lucie Oger a rejoint l'entreprise familiale en décembre 2019 pour la transformation du lait en fromages (tome, raclette, fromage frais, yaourts, ...).

La commercialisation des fromages se fait en vente directe, à la ferme, dans 4 points de vente de la région et sur une dizaine de marchés locaux.

Afin de se déplacer sur les marchés pour la vente des fromages, elle a sollicité l'aide de la Communauté de Communes pour l'accompagner à acquérir une remorque magasin afin de respecter la chaine de froid jusqu'au consommateur et de valoriser la présentation des produits commercialisés.

Les Jardins de l'Epinette
- 2 000 € -

Installé en décembre 2021, David Soetaert cultive 1,5 ha dont 1860 m² de serres plastiques froides (tomate concombre aubergine poivron, radis) sur la commune des Hermites.

La commercialisation se fait en AMAP pour 80 paniers par semaine (à Monthodon) et auprès de la cuisine centrale de Château-Renault (accord avec chef de cuisine sur prix et volumes), donc en circuit-court.

Afin de développer cette activité de production maraichère, M. Soetaert a investi dans des toiles agro-textiles, des filets anti-insecte et des sacs de lest.

- ATTRACTIVITÉ TOURISTIQUE -

Le tourisme se développe en Castelrenaudais ! La Touraine Verte, avec ses 400 kilomètres de randonnée et ses paysages de nature, correspond tout à fait aux nouvelles envies des visiteurs. Ils y trouvent le calme qu'ils recherchent et découvrent avec plaisir les pépites de notre territoire. Pour preuve, la fréquentation de la Maison du Tourisme est en nette augmentation.

La Maison du Tourisme, une fenêtre ouverte sur les savoir-faire du territoire

ZOOM

2 500
PERSONNES ONT DEMANDÉ DES CONSEILS

25
ARTISANS ET PRODUCTEURS DU TERRITOIRE ONT VENDU LEURS PRODUITS

1
SITE INTERNET BILINGUE

1
PAGE FACEBOOK

1
PAGE INSTAGRAM

La Maison du Tourisme a rouvert ses portes le 9 avril 2022 pour sa deuxième saison estivale, avec pour ambition de faire découvrir notre territoire aux visiteurs. Á travers son point d'information et ses brochures touristiques, elle a permis aux visiteurs de se renseigner sur les sites touristiques incontournables du Castelrenaudais, mais aussi les 34 circuits de randonnée disséminés sur le territoire, ainsi que la nouveauté 2022 : les circuits à vélo.

Et c'est bien cette pluralité d'activités, mêlant nature, patrimoine et pépites insolites, qui a plu aux visiteurs qui ont poussé la porte de la Maison du Tourisme. Ils ont pu découvrir une centaine de produits issus des savoir-faire de nos artistes, céramistes, sérigraphes, auteurs, dessinateurs, créateurs de bijoux, savonniers, artisans du cuir, producteurs de farines, confitures, biscuits apéritif, rillettes, terrines etc.

Les visiteurs ont pu récupérer leurs contacts pour acheter leurs produits dans les boutiques du territoire.

La Maison du Tourisme se veut aussi un lieu d'expositions temporaires. Elle a mis en lumière le travail de 3 artistes et d'un collectif d'artistes, tous habitants du Castelrenaudais.
Elle a accueilli des tableaux de l'association des Artistes Castelrenaudins au début de l'été, puis le travail de la jeune photographe Florine Belloy. Jean-Claude Vée a également exposé ses natures mortes colorées, et pour terminer la saison, nous avions des œuvres du peintre Pavel Levchenko.

Avec chacun leur univers, leur technique et leur patte, ces artistes ont pu montrer aux visiteurs l'étendue de leurs talents, et ont promu, à leur manière, le territoire.

Les Heures Gourmandes du Castelrenaudais : les marchés d'été devenus incontournables

Après le succès de l'édition 2021, malgré certaines restrictions liées au contexte sanitaire, il paraissait évident de renouveler le concept des Heures Gourmandes en 2022. Ce sont donc 4 communes, différentes de l'édition précédente, qui ont accueilli visiteurs et exposants tout au long de l'été. Nouzilly a ouvert le bal début juillet, suivi de Villedômer, La Ferrière et enfin Autrèche.

Cette année, elles ont accueilli plus d'exposants qu'en 2021, et ont donc proposé des marchés avec une plus grande diversité de productions, toujours locales.

Les Heures Gourmandes, c'est aussi l'occasion pour les visiteurs de profiter d'un moment convivial, où ils peuvent se restaurer et profiter de l'ambiance musicale d'un marché nocturne.

L'année 2022 a été un nouveau succès pour les Heures Gourmandes, qui sont désormais le rendez-vous à ne pas manquer en été.

Nouveauté 2022 : une offre cyclable pour parcourir le Castelrenaudais autrement

Après le succès rencontré pour les randonnées pédestres, nous avons travaillé pour proposer en 2022 des circuits de balades à vélo, en réponse à la demande des visiteurs. C'est une des clés de notre bloc marque La Touraine Verte, qui prône les balades au plus près de la nature, et les itinérances douces. L'offre touristique cyclable apparaît comme une évidence pour venir en complément de l'offre pédestre.

Ce sont donc 7 itinéraires de boucles cyclables suggérés qui ont été mis en place, des balades qui permettent de profiter des paysages naturels. Vous les retrouvez sur un plan dédié à la balade à vélo, à la Maison du Tourisme, mais aussi en téléchargement sur notre site internet.

Nous continuons à développer l'offre cyclable, qui a trouvé son public en 2022, pour baliser et flécher les circuits et permettre au plus grand nombre de profiter des charmes du Castelrenaudais à vélo.

Nouveau site internet : la vitrine de notre territoire

2022 a été l'année de lancement du nouveau site internet : **tourisme-castelrenaudais.fr**

Vous y trouvez les informations principales sur les lieux de visites incontournables du territoire, l'ensemble des circuits de randonnée pédestre et cyclable, mais aussi des informations pratiques, une liste des producteurs locaux, l'agenda des animations sur le territoire, une liste d'hébergements et de lieux de restauration, et bien plus encore !

Il permet aux visiteurs de découvrir les différentes offres du territoire à leur rythme depuis chez eux. Cela permet aussi aux locaux qui souhaitent connaître les actualités des animations de se renseigner tout au long de l'année, même hors période d'ouverture de la Maison du Tourisme.

Ferme Expo : une deuxième année réussie.

Ferme expo est le rendez-vous annuel qui valorise toute une filière et promeut les métiers, les terroirs et les savoir-faire.

Dix producteurs du Castelrenaudais étaient présents sur Ferme Expo et 5 d'entre eux se sont présentés aux Trophées des Territoires.

Parmi les 42 candidatures, nous sommes fiers que la Biscuiterie Ouro ait remporté un Trophée des Territoires.

Pour la 16ème édition de Ferme Expo le salon a accueilli **38 000 visiteurs**.

Un record depuis 2016 !

La Communauté de Communes du Castelrenaudais a tenu un stand afin de valoriser les produits locaux.

Durant trois jours, les producteurs et artisans sont venus présenter leurs produits et faire découvrir leur savoir-faire.

C'était aussi l'occasion de mettre en valeur les itinérances douces avec les 400 km de chemins de randonnée et les 7 boucles cyclables qui sillonnent le territoire.

Le vendredi étant consacré aux scolaires, la Communauté de Communes a proposé aux 18 écoles du territoire de prendre en charge le coût du transport des écoles vers le Parc des Expositions (à hauteur d'un bus par école), ainsi que le forfait groupe scolaire.

LAURÉAT DU TROPHÉE DES TERRITOIRES
Nicolas Bénard, La Biscuiterie Ouro

FERME EXPO EN CHIFFRES

38 000
VISITEURS

300
ENFANTS DU CASTELRENAUDAIS

7
ECOLES DU TERRITOIRE

10
PRODUCTEURS ET ARTISANS

5
CANDIDATS POUR LE TROPHÉE DES TERRITOIRES

1
LAURÉAT AUX TROPHÉES DES TERRITOIRES

Aurélien Bruère, La Gâtine Laurentaise

David Soetaert, Les jardins de l'épinette

Rémi Poirier, La ferme de la Brosse

Geneviève Rippon, La petite fabrique hermitoise

- CONTRAT DE RELANCE ET DE TRANSITION ECOLOGIQUE -

151 fiches actions soumises à l'évaluation des services de l'État,
46 fiches intercommunales,
105 fiches communales.

Les projets ont été évalués sur des critères de compatibilité avec la transition écologique et d'ampleur sur le territoire. Les projets privilégiés pour le CRTE étaient ceux ayant un caractère bénéfiques pour l'environnement, ainsi que ceux dont les bénéfices rayonneraient sur l'ensemble du territoire.

L'année 2022 marque la deuxième année de signature pour la Communauté de Communes du Contrat de Relance et de Transition Ecologique (CRTE). Ce contrat est un support de contractualisation nouveau dont les partenaires sont : l'Etat, la région Centre Val de Loire et le département d'Indre-et-Loire.

Ce contrat s'appuie sur le Projet de Territoire du Castelrenaudais voté en juillet 2021. Cette labellisation permet l'appui des services de l'Etat, de la Région et du Département pour la mise en œuvre des projets des communes et de la Communauté de communes pour une durée de six ans.

Six années durant lesquelles le CRTE pourra être modifié et réadapté en fonction de l'évolution des enjeux et des nouvelles priorités émergentes pour les 16 Communes et la Communauté de communes.
L'inscription de certains projets au CRTE a permis de prétendre à la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL), entièrement dédié au CRTE ainsi qu'à une plus large partie de Dotation d'Équipement pour les Territoires Ruraux (DETR).

L'évaluation de toutes les fiches actions s'est faite par les services de la préfecture, la Direction Départementale des Territoires, le Département, la Région, ainsi que tous les autres services pertinents. Les partenaires ont pu émettre un avis sur l'ensemble des projets pour mieux orienter les maires dans la mise en place de leurs actions.

> « L'année 2022 a permis la réalisation d'une trentaine de projets sur l'ensemble des communes. »

Aménagement du chemin piétonnier de l'école vers l'aire de jeux à La Ferrière

Rénovation thermique de bâtiments publics à Saunay

- MOBILITÉ - LE CASTELRENAUDAIS LAURÉAT DE L'APPEL À PROJET NATIONAL AVELO 2

Après avoir commencé un travail de concertation dès la fin de l'année 2021 sur les besoins en mobilité douce, les élus de la Communauté de Communes ont travaillé à l'élaboration d'un premier schéma directeur cyclable permettant de connecter l'ensemble des 16 Communes du Castelrenaudais.

Pour concrétiser ce schéma directeur et pour proposer les aménagements de voirie et de signalisation adaptée, les élus sont accompagnés par ITEM, spécialiste des mobilités.

Depuis juillet 2022, le bureau d'études, les élus et le team renaudin cycliste travaillent pour la proposition d'aménagements adaptés et réalisables.

Fort de ce travail de terrain, le Castelrenaudais a naturellement porté sa candidature auprès de l'Ademe pour l'appel à projet AVELO2 et en est sorti Lauréat !

L'étude doit s'achever en 2023 pour laisser place à une phase de travaux prioritaires à mener afin de sécuriser certains carrefours. Une signalisation spécifique aux boucles cyclables est également envisagée afin de permettre à tous de profiter de nos itinéraires bucoliques.

SCHÉMA DIRECTEUR CYCLABLE EN CHIFFRES

55
ITINÉRAIRES

7
BOUCLES TOURISTIQUES

225
KILOMÈTRES D'AMÉNAGEMENT CYCLABLES

- FRANCE SERVICES -

Depuis sa labellisation en février 2020, France Services reçoit et accompagne les usagers dans leurs démarches administratives du quotidien mais aussi leurs démarches numériques.

Ils peuvent être reçus les lundis, mercredis et vendredis sur rendez-vous et les mardis et jeudis sans rendez-vous.

Les rendez-vous sont pris auprès des agents.
Les administrés semblent satisfaits de cette organisation.

Rappel des opérateurs nationaux signataires de la convention France Services :

1- Pôle Emploi
2- Mutualité Sociale Agricole
3- Caisse Primaire d'Assurance Maladie
4- Caisse d'Allocations Familiales
5- Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé Au Travail
6- La Poste
7- Direction Générale des Finances Publiques
8- Point Justice via le Conseil Départemental d'Accès au Droit
9- Ministère de l'Intérieur via l'Agence Nationale des Titres Sécurisés

Pour beaucoup de ces opérateurs, il existe une offre de services locale bien identifiée par les administrés.

Les agents France Services sont formés régulièrement et ont un référent auprès de chaque opérateur.

FRANCE SERVICES EN CHIFFRES

2213
DEMANDES ONT ÉTÉ TRAITÉES

1742
PERSONNES ONT ÉTÉ RECUES

1322
DEMANDES TRAITÉES À CHÂTEAU-RENAULT

300
DOSSIERS TRAITÉS POUR LES IMPÔTS

Principaux chiffres de la fréquentation et des demandes traitées

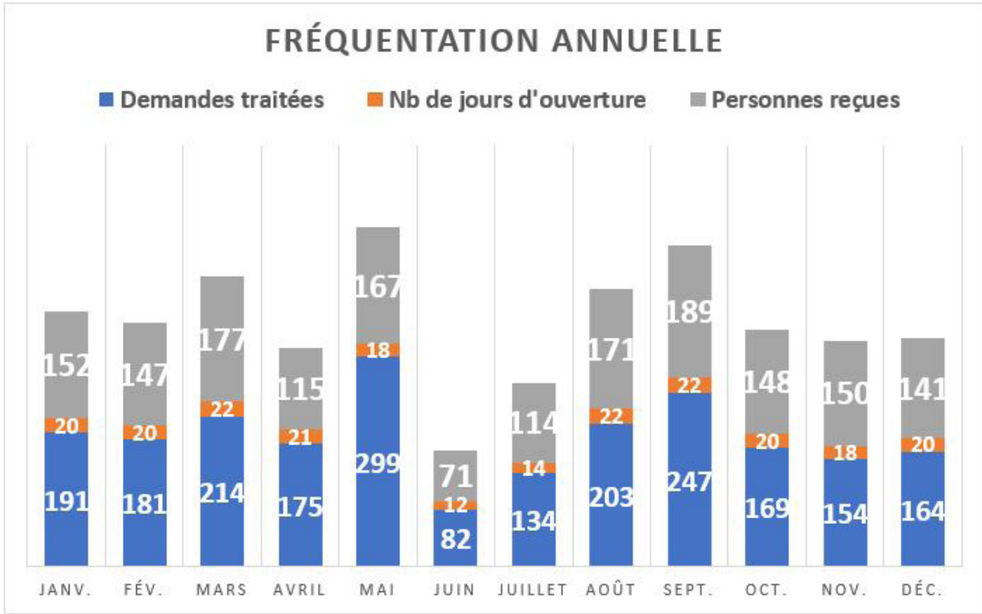

Pour juin et juillet 2022, le nombre de jours d'ouverture est lié à la disponibilité de l'agent.

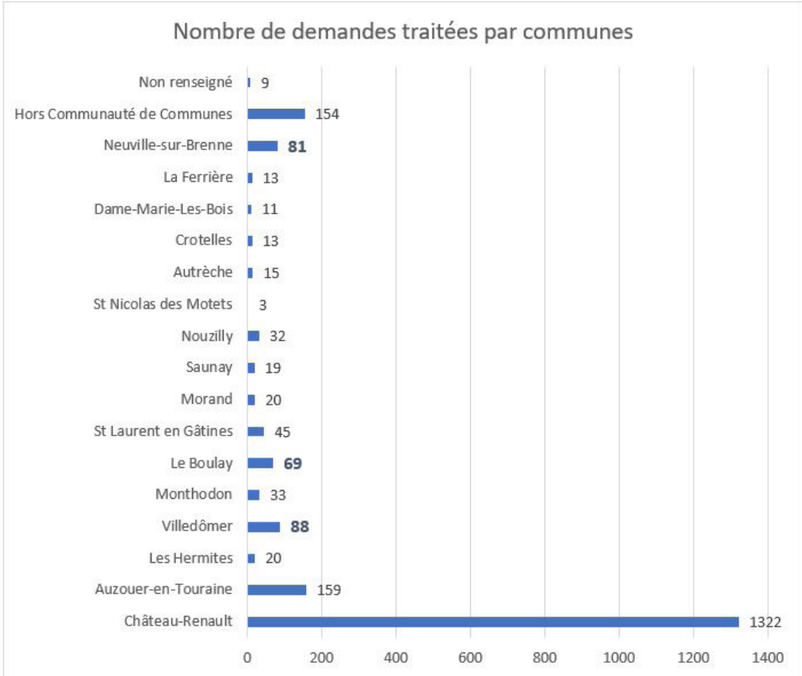

Hors CCCR : 35 communes concernées dont 8 hors région. En Indre-et-Loire, les communes qu'on retrouve régulièrement : Reugny (37), Neuillé-le-Lierre (11) et Monnaie (10), suivent Pocé-sur-Cisse (9), Neuillé-Pont-Pierre et Bueil-en-Touraine (8). Dans le Loir-et-Cher : Authon (16) et Villerable (4).
Les autres communes représentent moins de 5 demandes annuelles pour chaque.

- L'ENVIRONNEMENT -

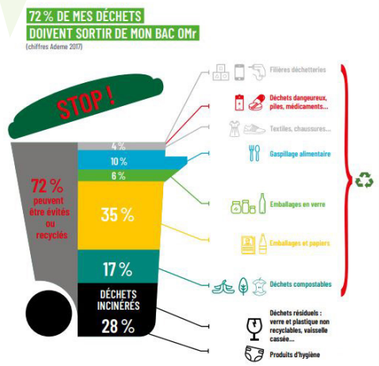

- Les déchets ménagers -

Depuis le 1er juillet 2019, la Communauté de Communes a adhéré au SMICTOM d'Amboise pour l'exercice de la collecte des ordures ménagères, des emballages recyclables et des déchets apportés en déchetteries, leur recyclage et leur élimination.

À compter du 1er janvier 2022, le papier est collecté en porte à porte dans les bacs à couvercle jaune.

Les bornes d'apport volontaire qui étaient utilisées pour la collecte du papier sont transformées pour densifier la collecte en apport volontaire du verre.

Les animations de sensibilisation au tri et à la réduction des déchets

Animation lors de la fête des crêpes aux Hermites le 2 mars 2022 : **105 personnes rencontrées.**

Animation lors de la fête du printemps à la Ferrière le 20 mars 2022 : **100 personnes rencontrées.**

ANIMATIONS SCOLAIRES ET EXTRA-SCOLAIRES

- 170 enfants sensibilisés sur le tri,
- 108 enfants sensibilisés sur le recyclage,
- 160 enfants sensibilisés sur le compostage,
- 17 enfants sur le gaspillage alimentaire.

LES DÉCHETS EN CHIFFRES

140 KG
ORDURES MÉNAGÈRES PAR HABITANT, PAR AN

59 KG
TRI DES EMBALLAGES ET DES PAPIERS

41 KG
TRI DU VERRE

3
DECHETTERIES GRATUITES

- INSCRIPTIONS / DÉSINSCRIPTIONS -

Les nouveaux arrivants doivent s'identifier afin d'adapter les équipements de collecte mis à leur disposition pour la collecte en porte à porte.

Lors de la modification de la composition du foyer ou de déménagement, un justificatif doit être transmis au service pour modification de la facture.

Rappel : c'est la date de transmission du justificatif qui est prise en compte pour les modifications.

Plus D'INFOS !
contact@smictom-amboise.fr
https://www.cc-castelrenaudais.fr/

- LA PRÉPARATION DE LA PRISE DE COMPÉTENCE OBLIGATOIRE AU 1ER JANVIER 2026 DE L'EAU ET L'ASSAINISSEMENT -

La loi NOTRe du 8 août 2015 impose un transfert des compétences eau potable et assainissement aux intercommunalités au plus tard le 1er janvier 2026.

La Communauté de Communes centralise le lancement des études patrimoniales manquantes en eau potable, assainissement collectif et eaux pluviales, afin de faire bénéficier des subventions de l'Agence de l'Eau Loire Touraine au plus fort taux pour les communes :
- Pour l'eau potable : SIAEP de la Gâtine, Nouzilly, Neuville-sur-Brenne et Château-Renault avec une subvention de 70%,
- Pour l'assainissement collectif : La Ferrière, Les Hermites, Monthodon, Morand, Neuville-sur-Brenne et Nouzilly avec une subvention de 50%,
- Pour les eaux pluviales : Autrèche, Auzouer-en-Touraine, Château-Renault, Crotelles, Dame-Marie-les-Bois, Le Boulay, La Ferrière, Les Hermites, Monthodon, Morand, Neuville-sur-Brenne, Nouzilly, Saint-Nicolas-des-Motets, Saunay, Villedômer avec une subvention de 50%.

La commune de Saint-Laurent-en-Gâtines n'est pas concernée par ces études, car elle les a déjà réalisées.

La réalisation des études a été confiée au groupement Safège / Audit environnement.

- L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF -

Depuis le 1er octobre 2021, la réalisation des contrôles est confiée au SATESE 37 via l'adhésion de la Communauté de Communes du Castelrenaudais au syndicat.

En 2022, la SATESE a effectué **122 CONTRÔLES**.

Communes	Contrôle périodique de bon fonctionnement		Diagnostic vente		Avis sur le projet d'une installation neuve ou d'une réhabilitation	Contrôle sur la réalisation d'une installation neuve ou d'une réhabilitation	
	Conforme	Non conforme	Conforme	Non conforme	Conforme	Conforme	Non conforme
Autrèche					1	2	
Auzouer en Touraine					3	1	
Crotelles				1		2	
Dame Marie les Bois			2	1			
La Ferrière		2		1			
Le Boulay			2	1	1	1	
Les Hermites	1	1	2	1	5	4	
Monthodon			4	2	6	3	1
Morand			1			2	
Neuville sur Brenne				2			
Nouzilly	1	2	2	4	5	2	
Saint Laurent en Gatines			4	2	4	4	1
Saint Nicolas des Motets	1						
Saunay			1	3	2	3	
Villedomer	1	3	3	6	10	4	

En 2022, Le service de vidange a effectué **48 INTERVENTIONS.**

Communes	Campagne de printemps	Campagne d'automne	Hors campagne
Autrèche		1	
Auzouer en Touraine		3	
Château-Renault		1	
Crotelles			
Dame Marie les Bois		1	
La Ferrière		1	
Le Boulay		2	
Les Hermites	1		1
Monthodon	1	2	
Morand	3		
Neuville sur Brenne		1	
Nouzilly	1		2
Saint Laurent en Gatines	2	5	2
Saint Nicolas des Motets	1	1	
Saunay	3	6	1
Villedomer	3	3	

- GEMAPI -

La Communauté de Communes a pris la compétence GÉMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations, à compter du 1er janvier 2018 en lieu et place de ses communes membres, par délégation.

LE TERRITOIRE REPOSE SUR 4 BASSINS VERSANTS

LE BASSIN VERSANT DE LA BRENNE : SYNDICAT MIXTE DU BASSIN DE LA BRENNE.

La Brenne s'écoule sur 53 kilomètres.
Les communes d'Auzouer-en-Touraine, Le Boulay, Château-Renault, Crotelles, Les Hermites, Monthodon, Morand, Neuville-sur-Brenne, Nouzilly, Saint-Laurent-en-Gâtines, Saint-Nicolas-des-Motets, Saunay et Villedômer font parties du bassin versant de la Brenne.

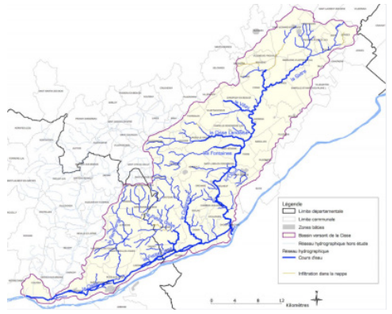

LE BASSIN VERSANT DE LA CISSE : SYNDICAT MIXTE DU BASSIN DE LA CISSE.

La Cisse s'écoule sur 88 kilomètres.
Les communes d'Autrèche, Dame-Marie-les-Bois, Morand, Saint-Nicolas-des-Motets et Auzouer-en-Touraine font parties du bassin versant de la Cisse.
Les prochains statuts au 1er janvier 2024 intégreront officiellement les communes de Dame-Marie-les-Bois, Morand, Saint-Nicolas-des-Motets et Auzouer-en-Touraine.

LE BASSIN VERSANT DE LA CHOISILLE : SYNDICAT AFFLUENTS NORD VAL DE LOIRE

La Choisille s'écoule sur 25 kilomètres.

Les communes de Crotelles, Nouzilly et Saint-Laurent-en-Gâtines font parties du bassin versant de la Choisille.

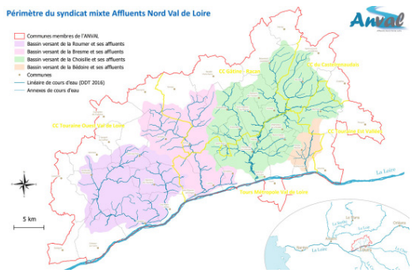

LE BASSIN VERSANT DE LA DÊME : CONVENTION AVEC LA CC GÂTINE CHOISILLE – PAYS DE RACAN 2018-2022

La Dême s'écoule sur 35 kilomètres de long.

Les communes de La Ferrière et Les Hermites font parties du bassin versant de la Dême.

- LA PETITE ENFANCE -

Soucieuse de répondre aux évolutions constantes de la société et aux besoins des familles, la Communauté de Communes du Castelrenaudais propose différents modes de garde pour accueillir les enfants de 10 semaines à 4 ans.

Le Pôle Petite Enfance regroupe sur un même site, le Multi-Accueil, la crèche familiale, le Relais Petite Enfance et Lieu d'Accueil Enfants Parents.

La Crèche familiale

Ce service a permis l'accueil d'enfants au domicile d'une assistante maternelle agréée, employée par la Communauté de Communes du Castelrenaudais. Cet accueil a offert la possibilité d'être au plus près du rythme et des habitudes de vie de l'enfant.

Durant cette année 2022, le service a fonctionné du 1er Janvier au 31 Juillet avec une assistante maternelle qui accueillait 3 enfants différents.

LE SERVICE A FERMÉ LE 31 JUILLET 2022.

- EN CHIFFRES -

3188
HEURES DE GARDE RÉELLES

3364
HEURES FACTURÉES

3
ENFANTS ACCUEILLIS

Le Multi-Accueil

Ce service dispose de 20 places dans un milieu collectif composé : d'une pièce de vie principale de 57 m² proposant différents espaces, d'une salle d'activité de 16 m² pour des ateliers de lecture, d'une salle de motricité de 65 m² avec un espace cocooning, d'une structure avec toboggan, d'un espace doté de tables et chaises pour des activités manuelles, de 2 dortoirs (superficie totale de 43 m²), d'une salle de change et d'une cuisine permettant la mise en œuvre du repas et le réchauffage des plats.

L'encadrement est assuré par des professionnelles de la Petite Enfance (Éducatrices de Jeunes Enfants, auxiliaire de puériculture, assistantes d'accueil et d'animation, agent d'entretien et de restauration). Dans l'objectif de développer leur analyse des pratiques, l'équipe du multi-accueil bénéficie d'un atelier collectif bimestriel, encadré par une psychologue.

Le multi-accueil permet la socialisation et l'éveil de l'enfant tout en respectant au mieux son rythme. Un médecin référent assure un suivi médical régulier des enfants.

- EN CHIFFRES -

22 614
HEURES DE GARDE RÉELLES

26 409
HEURES FACTURÉES

5
ENFANTS ACCUEILLIS DONT 2 EN SITUATION DE HANDICAP

7
PROFESSIONNELLES POUR UN AGRÉMENT DE 20 PLACES

Le Relais Petite Enfance

Les animatrices ouvrent des permanences administratives afin d'informer les parents sur les différents modes d'accueil du territoire (appelé « Guichet unique »). Elles effectuent également les pré-inscriptions d'accueil en structure.

Le Relais Petite Enfance (RPE) accompagne les parents et les assistants maternels indépendants dans leur relation employeur/employé (élaboration des contrats de travail, démarches administratives à effectuer...).

De plus, le RPE est itinérant afin d'organiser des « matinées professionnelles ». L'occasion pour les enfants de découvrir de nouveaux espaces de jeux, de motricité, (sous la responsabilité de l'assistante maternelle, après un accord écrit des parents). Ils disposent ainsi d'un temps d'éveil et de socialisation. Pour les assistantes maternelles, c'est un temps d'échanges sur leur métier avec les professionnelles du RPE et les invités professionnels du jeu, de l'animation etc.
Ces matinées professionnelles se déroulent sur les communes d'Autrèche, Auzouer-en-Touraine, Château-Renault, Crotelles, Morand, Neuville-sur-Brenne, Nouzilly, Saint-Laurent-en-Gâtines et Villedômer.

Le RPE organise des conférences ouvertes à tous et gratuites sur des thématiques liées à la petite enfance

Le RPE participe à la réunion d'information préalable à l'agrément organisée par le Conseil départemental et à destination des candidats à l'agrément en Indre-et-Loire.

- EN CHIFFRES -

128
ASSISTANTS MATERNELS INDÉPENDANTS AGRÉÉS

103
ASSISTANTS MATERNELS SONT EN ACTIVITÉ

169
CONTACTS : PARENTS REÇUS, PAR MAIL OU PAR TÉLÉPHONE

62
FAMILLES REÇUES EN RENDEZ-VOUS PHYSIQUE

127
FAMILLES ONT CONTACTÉ LE RPE

153
ENFANTSDISTINCTS ONT PARTICIPÉ AUX MATINÉES PROFESSIONNELLES

Lieu d'accueil Enfants Parents (LAEP) : Atelier « Le Temps du Jeu »

Le « temps du jeu » représente un moment convivial durant lequel, sans inscription et sans participation financière, des professionnels de la petite enfance accueillent les enfants âgés de moins de 6 ans, non scolarisés, avec leurs parents. Cette participation est basée sur le volontariat, l'anonymat et la confidentialité. Les principes fondamentaux de cet accueil sont toujours d'offrir un espace de jeu libre pour l'enfant et un lieu de paroles pour les parents.

Les thèmes abordés le plus souvent sont : la séparation, la fratrie, le développement de l'enfant, l'alimentation, l'arrivée d'un autre enfant.

En 2022, cet atelier a pu se dérouler tous les lundis matin de 9h30 à 11h, de Septembre à Juin (hors vacances scolaires).

Deux accueillantes du service Petite enfance sont présentes à chaque atelier.

- EN CHIFFRES -

51
HEURES D'ATELIER

36
ENFANTS ONT PARTICIPÉ

27
FAMILLES DIFFÉRENTES ISSUES DE 12 COMMUNES

- LES MOMENTS FORTS DE L'ANNÉE 2022 -

SOIRÉE DE PRÉVENTION DES TROUBLES MUSCULO SQUELETTIQUES (TMS)

Jeudi 13 janvier 2022 à 19h - À destination des assistants maternels.
Particulier Emploi, et plus précisément l'IRCEM, avec l'intervention d'un kinésithérapeute a proposé un temps de formation consacré aux gestes et postures, à l'aménagement de l'espace permettant aux assistants maternels de préserver leur santé en adoptant les bonnes pratiques.
BILAN : **8 assistants maternels présents.**

VISIO-CONFÉRENCE SUR LA NOUVELLE CONVENTION COLLECTIVE DE LA BRANCHE DU SECTEUR DES PARTICULIERS EMPLOYEURS ET DE L'EMPLOI À DOMICILE

Lundi 21 février 2022 à 19h30
Particulier Emploi, et plus précisément l'IRCEM, a présenté les nouveaux points de la Convention Collective, effective dès janvier 2022.
BILAN : **80 personnes connectées, dont 13 assistants maternels, 1 candidate à l'agrément et 5 collègues animatrices RPE du 37.**

12 ANS DU PÔLE RESSOURCE HANDICAP À NAZELLES NÉGRON

Samedi 21 mai 2022 de 14h à 22h
Projet à l'initiative du Pôle Ressources Handicap 37, géré par l'association Enfance & Pluriel, et la CAF Touraine ayant pour objet d'impulser et structurer une dynamique inclusive sur les territoires.

COMM'ASSMAT

Avril à août 2022 à 19h. À destination des assistants maternels.
Le contexte actuel a mis en évidence l'importance de créer du lien et de permettre aux professionnels de l'accueil individuel de mettre des mots sur l'exercice de leur profession.
L'isolement inhérent à leur métier et exacerbé par les différentes restrictions a parfois fragilisé certains professionnels.
BILAN : **11 assistants maternels différents**

FÊTE DE FIN D'ANNÉE

Jeudi 23 juin 2022 - À destination des familles
BILAN : **16 familles, 24 enfants, 6 assistants maternels**

SPECTACLE D'HIVER

Novembre/décembre 2022 - À destination des familles
Cie Rebondire : « Albums et comptines en vadrouille ».
BILAN : **24 familles, 32 enfants, 3 assistants maternels**

LA LECTURE À VOIX HAUTE, LA RESPIRATION, LA CONFIANCE EN SOI

BILAN : **8 assistants maternels**

- L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE -

L'année 2022 a été marqué pour la Communauté de Communes par la modification du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal.

Elle poursuit également, en complément du service d'instruction des autorisations d'urbanisme, ses actions en faveur du logement.

L'année 2022 a été marqué par la poursuite du suivi du dispositif ORT-PVD mis en place en 2019.

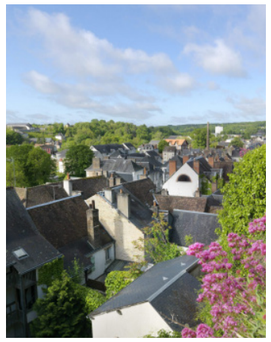

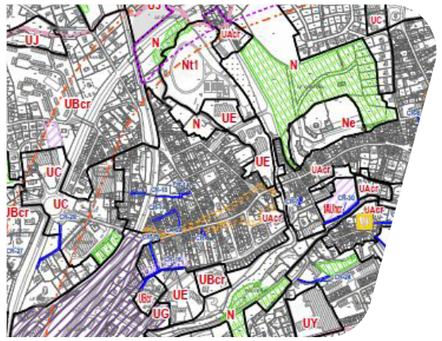

LE SERVICE URBANISME A EN CHARGE LES MISSIONS SUIVANTES :

- L'instruction des déclarations et demandes d'urbanisme,
- Le rôle de conseil en amont auprès des demandeurs d'autorisations (visites sur le terrain, rencontres en mairie ou au siège communautaire, renseignements téléphoniques),
- L'animation du réseau et le suivi individuel des secrétaires de mairie,
- La mise en place de la dématérialisation des autorisations d'urbanisme,
- Les modifications et mise en compatibilité du PLUi,
- Le rôle de conseil en amont auprès des communes sur les projets d'aménagement,
- Le suivi des dispositifs de la politique du logement,
- La révision du Site Patrimonial Remarquable de Château-Renault (SPR),
- Le suivi de l'Opération de Revitalisation du Territoire (ORT) et du programme Petite Ville de Demain (PVD),
- L'activité de veille et d'assistance juridiques auprès des communes.

L'instruction des autorisations d'urbanisme

Le service urbanisme de la Communauté de Communes du Castelrenaudais assure pour le compte des 16 communes, l'instruction des demandes d'Autorisation D'occupation du Sol (ADS).

Ainsi, le service urbanisme instruit, pour toutes les communes du Castelrenaudais :

- des permis de construire (PC),
- des permis d'aménager (PA),
- des permis de démolir (PD),
- des déclarations préalables (DP),
- des certificats d'urbanisme (CUa et CUb),
- transferts, modifications et annulations des dossiers.

- EN CHIFFRES -

469
CERTIFICATS D'URBANISME

321
DÉCLARATIONS PRÉALABLES

137
PERMIS DE CONSTRUIRE

9
PERMIS D'AMÉNAGER

7
PERMIS DE DÉMOLIR

Depuis le 1er janvier 2022, une plateforme numérique de dépôt en ligne est opérationnelle. Ainsi, les usagers peuvent, via le Portail Usager Urbanisme déposer leur demande d'autorisation d'urbanisme. L'intégralité de l'instruction des dossiers se réalise alors au format dématérialisé, ce qui simplifie notamment les échanges avec les pétitionnaires.

PERMIS DE CONSTRUIRE EN LIGNE

La planification des documents d'urbanisme

Depuis le 1er janvier 2017, la Communauté de Communes du Castelrenaudais est compétente en matière de Plan Local d'Urbanisme, document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale.

La Communauté de Communes s'est engagée dans une mise en compatibilité de son PLUi dans l'objectif d'aménager la « ZAC n°2 Extension Porte de Touraine ».

Ce projet d'aménagement constitue l'opportunité pour la collectivité de maîtriser et de favoriser son dynamisme économique, tout en s'inscrivant dans une démarche environnementale, qualitative et de rationalisation de l'urbanisation et de la consommation d'espaces.

L'aménagement de la ZAC Porte de Touraine 2 permet l'implantation d'un projet porté par la société LSL Intersport sur les communes d'Auzouer-en-Touraine et d'Autrèche, générant des créations d'emplois importantes pour notre territoire.

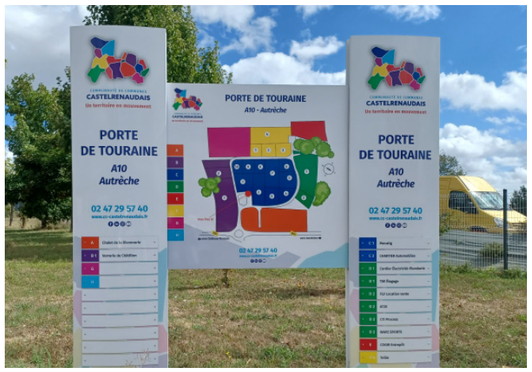

La revitalisation du territoire

La Communauté de Communes du Castelrenaudais, en lien avec plusieurs partenaires, continue de mettre en œuvre un projet de territoire dans les domaines urbain, économique et social, pour lutter prioritairement contre la dévitalisation des centres-villes. Plusieurs programmes sont en cours :

L'Opération de Revitalisation du Territoire (ORT) et le programme Petites Villes de Demain (PVD)

La Ville de Château-Renault et la Communauté de Communes ont signé le 19 décembre 2019 une Convention d'Opération de Revitalisation du Territoire. En 2020, la Communauté de Communes et la Ville ont souhaité se saisir de l'opportunité du programme « Petites Villes de Demain » pour poursuivre la mise en œuvre de leurs orientations stratégiques dans un esprit de complémentarité, d'équilibre et de solidarité.

Le programme « Petites Villes de Demain » vise à donner aux élus des communes de moins de 20 000 habitants, et leur intercommunalité, qui exercent des fonctions de centralités et présentent des signes de fragilité, les moyens de concrétiser leurs projets de territoire pour conforter leur statut de villes dynamiques, où il fait bon vivre et respectueuses de l'environnement.

La Ville de Château-Renault et la Communauté de Communes ont donc été labellisées « Petites Villes de Demain » en novembre 2020. Un avenant à la convention ORT valant adhésion au programme « Petites Villes de Demain » a ainsi été signé le 15 juillet 2021.

En présence des partenaires du dispositif, un comité de pilotage, présentant l'avancement de chacune des fiches actions ORT / PVD depuis la signature de la convention, s'est tenu le 1er décembre 2022.

La révision du Site Patrimonial Remarquable de la Ville de Château-Renault

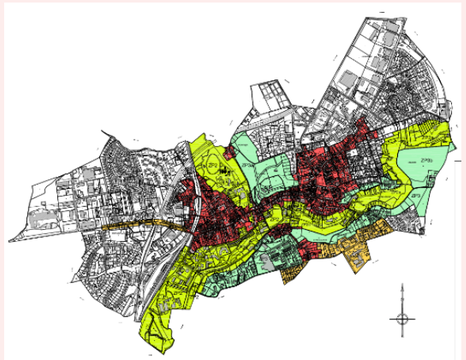

En 2021 était lancé la révision du Site Patrimonial Remarquable (SPR) portant sur la ville de Château Renault. Le SPR vient remplacer l'ancien outil réglementaire utilisé jusqu'alors pour préserver le patrimoine bâti important de la ville de Château-Renault. Cette révision avait pour principaux objectifs de simplifier et rationaliser l'ancien règlement trop restrictif et peu compréhensible pour la majorité des habitants.

Du 24 octobre au 24 novembre 2022, une enquête publique a été réalisée afin de recueillir les observations des habitants sur le Site Patrimonial Remarquable. Réalisé en collaboration avec l'Architecte des Bâtiments de France, le SPR est aujourd'hui plus ludique et accessible permettant l'émergence de projets de rénovation portant sur les bâtiments à caractère patrimonial de la ville de Château-Renault.

Désormais achevé, ce nouveau document d'urbanisme entrera en vigueur au cours du premier semestre 2023.

L'aire d'Accueil des Gens du Voyage

Depuis juillet 2022, la Communauté de communes du Castelrenaudais a confié la gestion de l'Aire d'accueil des gens du voyage à la Société SG2A-Hacienda.

L'aire accueil propose 12 emplacements et 12 blocs sanitaires dont un est accessible aux personnes à mobilité réduite.

La médiation sociale et l'accompagnement sont assurés par Tsigane Habitat.

Le **déficit** enregistré concernant la gestion de l'aire d'accueil pour l'année 2022 est de **76 151,76 €.**

- Fonctionnement 52 720,63 €
- Investissement 23 431,13 €

Concernant la réhabilitation de l'aire d'accueil, il a été accordé une **subvention** totale de **15 565 €** au titre du plan « France Relance ».

INFOS

HORAIRES D'OUVERTURE

Du lundi au vendredi
9h à 12h30 et de 13h30 à 17h.
Astreinte 7/7 jours week-end et jours fériés.

TARIFS PRATIQUÉS EN 2022

Emplacement 2 € par jour
Eau : 2.24 € par m3
Electricité : 0.17 € par KWH

Taux de fréquentation

En 2022, le taux d'occupation moyen annuel est de **38,38 %**, soit une baisse de **15,03 %.**

Nous constatons une occupation importante pendant la période hivernale ainsi que les deux premiers mois du printemps.
Les familles désertent l'aire de mai à juin. Le taux d'occupation tient compte de la fermeture pour la réhabilitation de l'aire d'accueil du 8 juillet 2022 au 8 août 2022.
Nous constatons également une occupation faible à la réouverture avec des familles qui restent en dehors des aires et tardent à revenir. Occupation qui par la suite se stabilise en automne.

Travaux effectués sur l'aire d'accueil

- Peinture,
- Nettoyage régulier des emplacements,
- Changement chauffe-eau,
- Création d'une marelle pour les enfants,
- Remplacement de la fenêtre,
- Pose d'un store à l'accueil,
- Intervention sur la minuterie des candélabres,
- Pose de nouveaux WC,
- Pose de nouveaux éviers avec soutien,
- Robinetterie de l'espace cuisine,
- WC PMR + Douche,
- Bordures,
- Réfection de la salle de réunion.

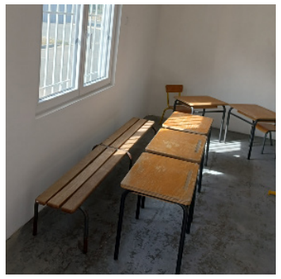

- LE CENTRE AQUATIQUE CASTEL'EAU -

Le centre aquatique intercommunal castel'eau est un bassin hybride composé de plusieurs zones :

- Un espace sportif avec 4 couloirs de 25 mètres,
- Une rivière à contre-courant, des banquettes massantes et un accès pour les personnes à mobilité réduite,
- Une pataugeoire de 35 m² avec ses jeux d'eau,
- Un espace bien-être composé de 2 saunas, 1 hammam et 1 bain à remous à 33°,
- Des plages intérieures et extérieures (minérales et végétales).

Bilan d'activité

ÉCOLE PRIMAIRE

TOUTES LES CLASSES, DU CP AU CM2, DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU CASTELRENAUDAIS ONT PU BÉNÉFICIER DE COURS DE NATATION.

Sur la période scolaire 2021/2022

- **2ème trimestre :** 7 créneaux par semaine pour les écoles primaires de la Communauté de Communes du Castelrenaudais, ainsi que 1 créneau pour les écoles primaires externes à la CCCR.
- **3ème trimestre :** 8 créneaux par semaine pour les écoles primaires de la Communauté de Communes du Castelrenaudais, ainsi que 3 créneaux pour les écoles primaires externes à la CCCR.

Sur la période scolaire 2022/2023

- **1er trimestre :** 11 créneaux par semaine pour les écoles primaires de la Communauté de Communes du Castelrenaudais.

- EN CHIFFRES -

1
RESPONSABLE

4.5
AGENTS À TEMPS PLEIN SUR LE BASSIN

3
AGENTS À TEMPS PLEIN SUR L'ACCUEIL ET L'ENTRETIEN

COLLÈGE

Le collège André Bauchant a occupé, tout au long de l'année scolaire 2021/2022 et sur l'année scolaire 2022/2023, 4 créneaux par semaine afin de faire profiter des cours de natation à l'ensemble des 6èmes.

De plus, dans le cadre du dispositif « j'apprends à nager » et pour permettre aux nageurs de l'association sportive du collège de pratiquer la natation, un créneau le mercredi de la période scolaire leur est alloué.

LYCÉE

Les élèves du lycée professionnel Beauregard ont bénéficié de 6 séances les lundis et 6 séances les jeudis sur l'année 2022-2023.

- **Au total sur l'année 2022 :**
  13 693 entrées pour les élèves de primaire dont 1 424 entrées pour les élèves provenant d'écoles externes à la Communauté de Communes du Castelrenaudais.

Apprentissage de la natation

ÉCOLE DE NATATION

1er trimestre	2ème trimestre	3ème trimestre
o Lundi : 20 inscrits sur 20 places o Mardi : 19 inscrits sur 20 places o Mercredi : 20 inscrits sur 20 places o Vendredi : 21 inscrits sur 20 places	o Lundi : 20 inscrits sur 20 places o Mardi : 19 inscrits sur 20 places o Mercredi : 20 inscrits sur 20 places o Vendredi : 20 inscrits sur 20 places	o Lundi : 20 inscrits sur 20 places o Mardi : 20 inscrits sur 20 places o Mercredi : 20 inscrits sur 20 places o Vendredi : 20 inscrits sur 20 places

CLUB CASTEL'EAU

1er trimestre	2ème trimestre	3ème trimestre
o Mercredi : 40 inscrits sur 40 places o Samedi : 29 inscrits sur 40 places	o Mercredi : 40 inscrits sur 40 places o Samedi : 38 inscrits sur 40 places	o Mercredi : 34 inscrits sur 40 places o Samedi : 34 inscrits sur 40 places

PERF' ADULTES

1er trimestre	2ème trimestre	3ème trimestre
o Mardi de 19h à 20h : 9 inscrits sur 10 places o Mercredi de 19h à 20h : 6 inscrits sur 10 places o Samedi de 16h15 à 17h15 : 4 inscrits sur 10 places	o Mardi de 19h à 20h : 9 inscrits sur 10 places o Mercredi de 19h à 20h : 6 inscrits sur 10 places o Samedi de 16h15 à 17h15 : 4 inscrits sur 10 places	o Mardi de 19h à 20h : 11 inscrits sur 10 places o Mercredi de 19h à 20h : 12 inscrits sur 10 places

TOTAL année 2022				
Jour	Activité	Nombre d'inscrits	Nombre maximum	Taux de remplissage
Lundi	École de natation - Apprentissage 17h05	30	30	100%
	École de natation - Perfectionnement 17h45	30	30	100%
Mardi	École de natation - Apprentissage 17h05	28	30	93%
	École de natation - Perfectionnement 17h45	30	30	100%
	Perf 'adultes	26	30	87%
Mercredi	Club castel'eau	114	120	95%
	École de natation - Apprentissage	34	30	113%
	École de natation - Perfectionnement 17h45	26	30	87%
	Perf 'adultes	24	30	80%
Vendredi	École de natation - Apprentissage 17h05	29	30	97%
	École de natation - Perfectionnement 17h45	32	30	107%
Samedi	Club castel'eau	101	120	84%
	Perf 'adultes	8	20	40%
Total de la semaine		512	560	91%

Loisirs sportifs

Le centre aquatique castel'eau a pu enregistrer un total de **5 438 entrées** réparties comme suit :

- **52 %** pour l'aquagym
- **43 %** pour l'aquabike
- **43 %** pour l'aquatrampo

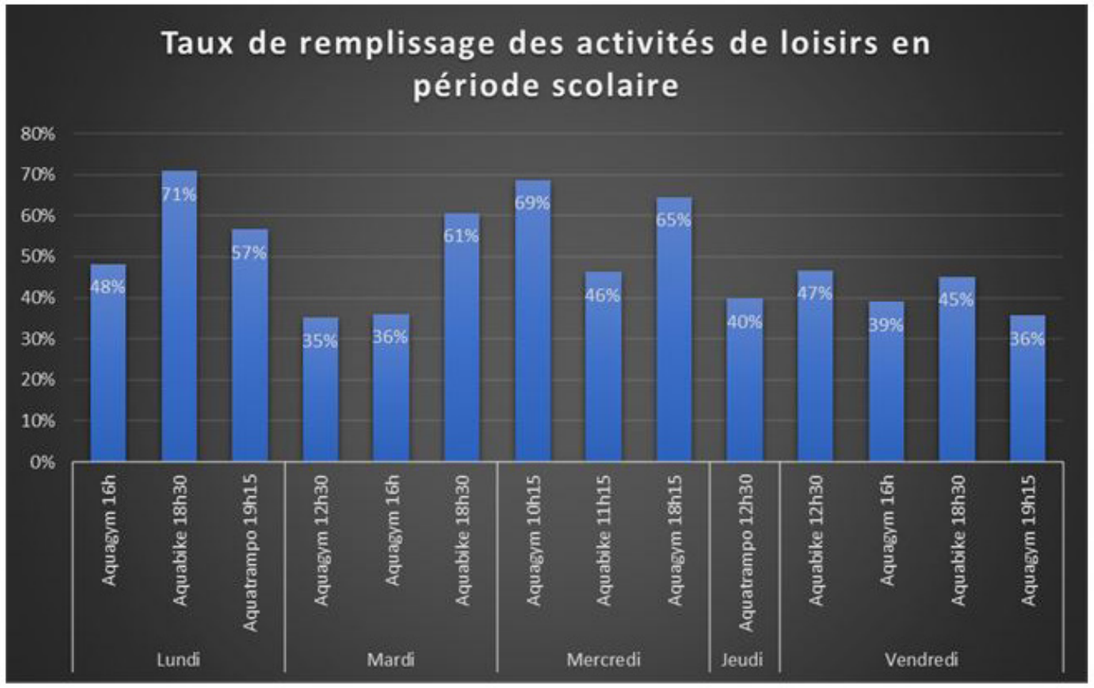

ALSH (Accueils de loisirs sans hébergement)

- **406** entrées lors de la période estivale
- **217** entrées uniquement lors des vacances de la Toussaint.
- Total : **623** entrées sur l'année 2022

Fréquentation totale sur l'année 2022 – 60 359 personnes

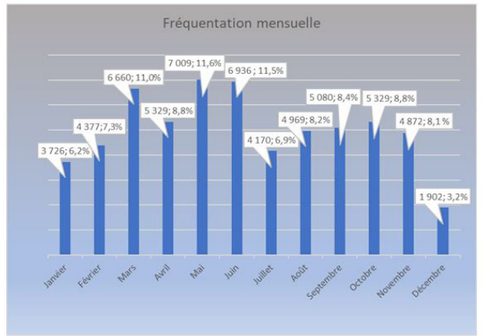

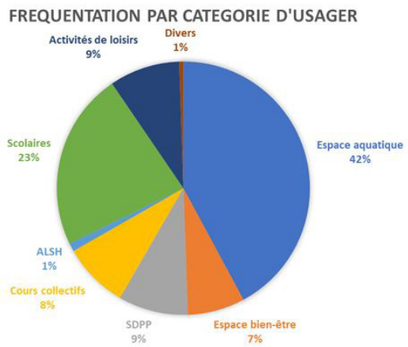

Charges de fonctionnement

**Total dépenses de fonctionnement : 761 990.36 €

Charges à caractère général : 404 716.91 € dont :

Transport collectif	17 897.73 €
Produits de traitement de l'eau	3 474.18 €
Maintenance	58 980.24 €
Gaz/électricité	135 295.17 €
Eau	18 195.89 €
Charges de personnel et frais assimilés	346 569.09 €
Charges financières	9 862.33 €
Charges exceptionnelles	480.71 €
Autres charges de gestion courante	361.32 €**

hors opérations d'ordre de transfert entre sections

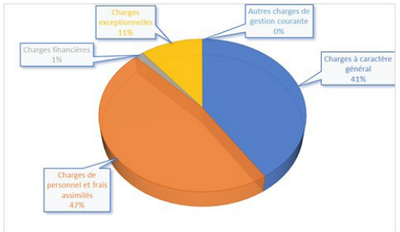

Recettes de fonctionnement

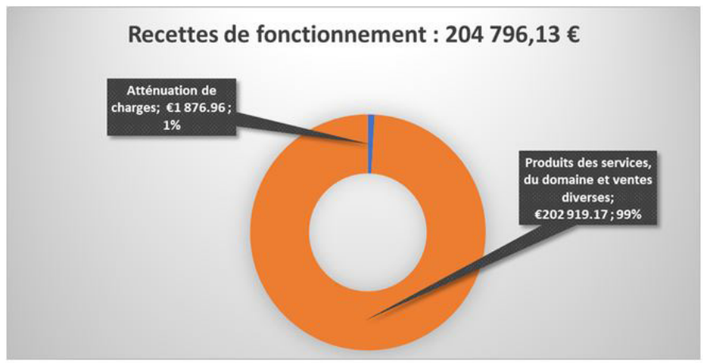

Bilan de fonctionnement

RECETTES - DÉPENSES
204 796.13 € - 761 990,36 € = **- 557 194. 23 €**
de reste à charge pour la communauté de communes du castelrenaudais.

Saison estivale : du 4 juillet au 31 août 2022

Public : 9 139 entrées sur l'été, pour 36 864.14 €

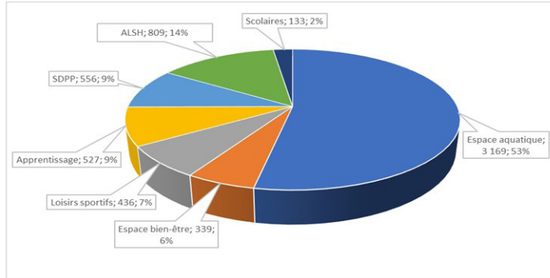

Loisirs sportifs

Vacances estivales					
Jour	Activité	Juillet	Août	Taux moyen par activité	
Mardi	Aquabike 18h30 – 19h	60%	63%	61%	Taux moyen : 48 %
Mercredi	Aquagym 10h15- 11h00	67%	82%	75%	
	Aquatrampo 18h30 – 19h00	38%	28%	33%	
Jeudi	Aquabike 18h30 – 19h00	63%	47%	55%	
Vendredi	Aquagym 18h15- 19h00	53%	55%	54%	
Samedi	Aquabike 14h00 – 14h30	3%	12%	8%	

En raison de l'absence de candidature pour la saison estivale, le castel'eau a été contraint de réduire ses horaires d'ouverture pour l'été.

Le centre aquatique a dû également se réorganiser, suite à l'annonce de la sécheresse empêchant la réalisation de la vidange des bassins, en maintenant les horaires de l'été jusqu'au 31 Août 2022.

Dès le 1er septembre 2022, le castel'eau a repris ses horaires de période scolaire.

8 semaines de stages pour 143 enfants inscrits, 103 % de remplissage.

- LE TRANSPORT SCOLAIRE -

Les inscriptions se sont bien déroulées durant l'année scolaire 2022-2023.

La grande majorité d'entre elles, soit 80%, a été faite via internet, rendant leur traitement plus rapide et plus sûr. Sur 1106 demandes, 893 règlements ont ainsi été traités par ce biais.

Pendant la période des inscriptions, le Service Transport Scolaire est ouvert au public du lundi après-midi au jeudi après-midi, les autres créneaux servant à assurer le traitement administratif des dossiers. L'accueil téléphonique est néanmoins assuré.

TRAVAUX

D'important travaux de voirie ont impacté la circulation des cars dans le paysage du Castelrenaudais.

À l'entrée nord de la ville, le Département, en collaboration avec la Communauté de Communes et la Mairie de Château-Renault, a procédé à l'aménagement d'un carrefour giratoire à l'intersection de la RD910, de la rue Gambetta et de l'avenue du 8 mai 1945.

Les travaux se sont terminés en février 2022. Après quelques aménagements, la desserte scolaire s'est effectuée correctement.

En avril 2022 et pour une durée de 7 mois, des travaux de réparation sur le pont, rue du Val de Brenne ont commencé, impactant fortement les transports scolaires sur la RD910 avec au moins deux semaines de coupure totale de la circulation ayant entrainé la mise en place d'une déviation.

Le Service Transport Scolaire a également suivi, au cours de l'année 2022, plusieurs dossiers de travaux de voirie sur différentes communes du Castelrenaudais. Certains d'entre eux requièrent des vérifications, des recherches et nécessitent une prise de contact avec les élus concernés et les entreprises intervenantes.

Ce suivi génère différentes démarches indispensables pour assurer la desserte régulière des lignes impactées

- EN CHIFFRES -

1
AGENT ADMINISTRATIF

1
AGENT DE CONTRÔLE ET DE MÉDIATION À TEMPS PARTIEL

1106
NOMBRE DE DEMANDE

1063
NOMBRE D'ÉLÈVES INSCRITS

893
INSCRIPTIONS PAR INTERNET

25 €
FRAIS DE GESTION PAR ENFANT

FRAIS DE GESTION

Un grand nombre de règlements a été effectué via Internet. Ce mode de paiement est à encourager puisque qu'il réduit considérablement le nombre d'impayés. Il reste cependant 213 dossiers, soit 20% de demandes, réglées en espèces ou en chèque.

Le montant de ces frais de gestion (paiements par chèques et en numéraire) est de 2870€ pour les inscriptions et de 1395€ pour les duplicatas soit un total de 4265€.

Pour rappel, le montant des frais de gestion est toujours à 25.00 € par enfant, plafonné à 50.00 € par représentant légal.

LE DUPLICATA DE CARTE (CARTE PERDUE OU DÉTÉRIORÉE) EST DÉSORMAIS FACTURÉ 15.00 €.
Le Service Transport Scolaire a enregistré 150 duplicatas, toutes demandes confondues.

Le transport des scolaires vers l'équipement aquatique

Le centre aquatique Castel'Eau permet l'accès à la natation scolaire pour l'ensemble des élèves du Castelrenaudais du CP au CM2.

Afin de rendre accessible ce service à l'ensemble des écoles primaires, la Communauté de Communes du Castelrenaudais prend à sa charge, depuis son ouverture en 2017, l'ensemble des frais liés aux transports vers le centre aquatique.

- EN CHIFFRES -

14 ÉCOLES

1 100 ÉLÈVES

140 LIAISONS DE TRANSPORT

19 106€ COÛT POUR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Le transport des scolaires vers le cinéma

La Communauté de Commune du Castelrenaudais, l'association gestionnaire du cinéma intercommunal d'Arts et d'Essais le Balzac, les écoles maternelles et primaires du Castelrenaudais ont maintenu l'opération « Ecoles et Cinéma » montée par l'académie et l'association Les Studios.

En prenant en charge les coûts du transport, la Communauté de Commune permet aux écoles participantes du Castelrenaudais d'assister à 2 ou 3 séances pendant l'année scolaire.

- EN CHIFFRES -

10 ÉCOLES

1 200 ÉLÈVES

5 645€ COÛT POUR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Le transport des collégiens vers les entreprises

Depuis 4 ans, le collège André Bauchant, la Communauté de Communes du Castelrenaudais et l'Association des Industriels du Castelrenaudais (AICR) unissent leurs efforts pour permettre à tous les élèves de 4ème de découvrir une entreprise locale au cours de l'année scolaire. Le but est de faciliter la mise en relation entre les entreprises et le collège.
La Communauté de Communes prend en charge l'intégralité du transport dans le cadre d'une convention d'animation économique.

- EN CHIFFRES -

+ 200 COLLÉGIENS EN VISITE D'ENTREPRISES

429€ COÛT DU TRANSPORT POUR FERME EXPO

- LA COMMUNICATION -

La communication répond à la volonté des élus de construire une stratégie de communication globale qui a pour objectif de toucher un maximum de personnes.

Pour cela une diversité des supports est proposée :
- Magazines,
- Affiches, flyers,
- Publications sur les 4 pages des réseaux sociaux,
- Présence dans la presse locale, la radio et la télé,
- Mise en valeur du territoire par le biais de vidéos,
- Participation à des événements de renom,
- Création de nouvelles manifestations,
- Gestion de 3 sites internet,
- Mise en place d'une application Intramuros

LES FAITS MARQUANTS

- La refonte du site internet institutionnel,
- La création d'un site internet pour la maison du tourisme,
- La création d'une page facebook et instagram pour la maison du tourisme,
- La participation à Ferme Expo,
- 2 parutions dans le petit zappeur,
- 1 parution dans le « Destination de l'été »de la NR,
- La mise à jour des 3 sites internet,
- L'alimentation des pages sur les réseaux sociaux,
- La prise de photos,
- Des tournages et montages de vidéos,
- La mise en place de l'application Intramuros,
- La création de pochettes pour le service éco et tourisme.

- EN CHIFFRES -

40 COMMUNIQUÉS DE PRESSE

21 AFFICHES

19 VIDÉOS

7 INVITATIONS

4 GUIDES

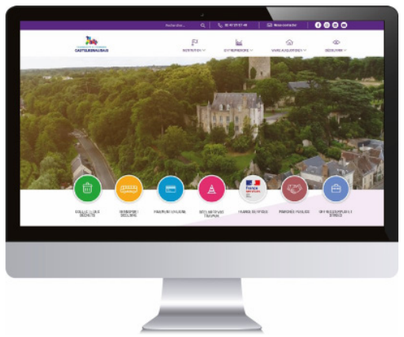

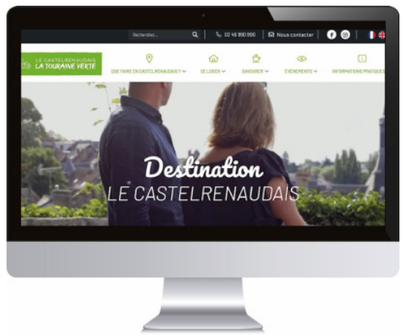

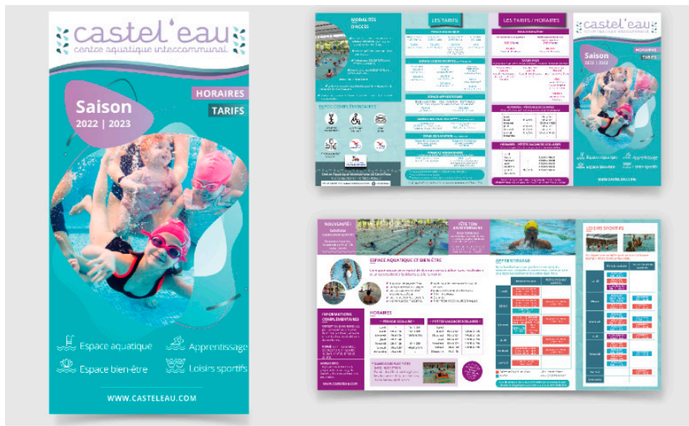

ANNEXE

> Toutes les actions engagées par la Communauté de Communes sont réalisées pour le territoire des 16 communes.

Les flux financiers de l'année 2022 entre la Communauté de Communes et ses communes membres sont détaillés ci-dessous :

AUTRÈCHE

Attribution de compensation :	17 917,29 €
Répartition Fonds de péréquation intercommunal et communal (FPIC) :	8 156,00 €

AUZOUER-EN-TOURAINE

Attribution de compensation :	69 722,34 €
Répartition Fonds de péréquation intercommunal et communal (FPIC) :	52 787,00 €

CHÂTEAU-RENAULT

Attribution de compensation :	1 095 105,92 €
Répartition Fonds de péréquation intercommunal et communal (FPIC) :	66 965,00 €

CROTELLES

Attribution de compensation :	35 613,62 €
Répartition Fonds de péréquation intercommunal et communal (FPIC) :	14 231,00€

DAME-MARIE-LES-BOIS

Attribution de compensation :	12 286,72 €
Répartition Fonds de péréquation intercommunal et communal (FPIC) :	7 746,00 €

LE BOULAY

Attribution de compensation :	54 542,74 €
Répartition Fonds de péréquation intercommunal et communal (FPIC) :	16 148,00 €

LA FERRIÈRE

Attribution de compensation :	3 863,21 €
Répartition Fonds de péréquation intercommunal et communal (FPIC) :	7 453,00 €

LES HERMITES

Attribution de compensation :	15 849,45 €
Répartition Fonds de péréquation intercommunal et communal (FPIC) :	11 527,00 €

MONTHODON

Attribution de compensation :	44 508,83 €
Répartition Fonds de péréquation intercommunal et communal (FPIC) :	12 266,00 €

MORAND

Attribution de compensation :	18 333,62 €
Répartition Fonds de péréquation intercommunal et communal (FPIC) :	7 168,00 €

NEUVILLE-SUR-BRENNE

Attribution de compensation :	83 870,46 €
Répartition Fonds de péréquation intercommunal et communal (FPIC) :	19 196,00 €

NOUZILLY

Attribution de compensation :	1 726,22 €
Répartition Fonds de péréquation intercommunal et communal (FPIC) :	26 060,00 €

SAINT-LAURENT-EN-GÂTINES

Attribution de compensation :	25 608,85 €
Répartition Fonds de péréquation intercommunal et communal (FPIC) :	21 082,00 €
Remboursement rémunération entretien des espaces verts :	3 535,71 €

SAINT-NICOLAS-DES-MOTETS

Attribution de compensation :	11 523,81 €
Répartition Fonds de péréquation intercommunal et communal (FPIC) :	5 115,00 €

SAUNAY

Attribution de compensation :	99 464,58 €
Répartition Fonds de péréquation intercommunal et communal (FPIC) :	13 476,00 €

VILLEDÔMER

Attribution de compensation :	159 785,80 €
Répartition Fonds de péréquation intercommunal et communal (FPIC) :	22 894,00 €

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DU CASTELRENAUDAIS

5, rue du Four Brûlé - 37110 Château-Renault
02 47 29 57 40 - contact@cc-castelrenaudais.fr

www.cc-castelrenaudais.fr

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
CASTELRENAUDAIS